

# || Saint-Priest-des-Champs



Nos pompiers  
bénévoles ,  
indispensables

Bulletin  
Municipal || 2022



# || Le Mot du Maire

Chers amis,

Une nouvelle année s'achève, nous aurions plutôt envie de penser à celle qui débute. En effet l'an dernier je consacrais une bonne partie de ce mot à la COVID pensant que nous allions sortir de cette crise rapidement. Ce n'est pas le cas. Pire encore le 24 février commençait l'affrontement russe- ukrainien. La guerre est aux portes de notre pays, les conséquences se feront rapidement sentir pour tous les français avec d'importantes répercussions sur les marchés de l'énergie, des denrées alimentaires, des matières premières. Ce conflit démultiplie la dynamique inflationniste déjà enclenchée en 2021. Nous en souffrons tous, nous devons faire preuve d'encore plus de solidarité dans ces moments-là.

Plus localement nous nous souviendrons longtemps de la soirée du 4 juin, jour de fête à Saint-Priest-des-Champs. Nos jeunes avaient beaucoup travaillé pour mettre en place un programme innovant, attrayant, les habitants de Saint-Priest-des-Champs et la population des communes voisines avaient répondu présents. Nous étions très nombreux aux alentours du stade pour regarder le spectacle de « drift », c'était une totale réussite. Le bal du vendredi soir s'était bien passé, le feu d'artifice se préparait, l'orchestre s'installait pour une nouvelle soirée dansante, la nuit s'annonçait belle

## || Sommaire

LE MOT DU MAIRE // EMPLOYÉS	2-3
BUDGET ET COMPTES	4-5
MUNICIPALITÉ	6-11
VIE COMMUNALE	12-15
LES POMPIERS	16
ASSOCIATIONS COMMUNALES	17-25
RECENSEMENT 2023	25
VIE DU TERRITOIRE	26-32
Nouveaux ARRIVANTS / ÉTAT CIVIL	32-33
ANNUAIRE PROFESSIONNEL	34-35
FESTIVITÉS	36

## La Mairie

Le Bourg - 63 640 Saint-Priest-des-Champs  
■ 04.73.52.51.45  
✉ mairie.priest.champs@wanadoo.fr

Retrouvez toutes les

informations communales sur le site de la commune [www.saint-priest-des-champs.fr](http://www.saint-priest-des-champs.fr)  
■ Mairie de Saint-Priest-des-Champs.

## || Employés



### Secrétariat :

Delphine DEBERNE • Déborah ROUSSEL •  
Stéphanie GIRAUDET

pour les jeunes du territoire. Mais voilà vers 21 h, un terrible orage de grêle s'est abattu sur notre commune et les communes voisines. En quelques minutes tout était détruit, la fête était finie ! Nous voulons féliciter le club des jeunes et les encourager à continuer d'animer la commune.

Au-delà de cette fête c'est toute la commune qui est touchée, pratiquement tous les habitants ont des dégâts plus ou moins importants. Tous les bâtiments communaux sont endommagés, l'école restera fermée une semaine.

Je veux ici remercier et féliciter les pompiers de Saint-Priest-des-Champs bien entendu mais aussi tous les corps de sapeurs-pompiers voisins qui sont intervenus sans discontinuer pendant plus d'une semaine pour les mesures de protections urgentes. Également un grand merci aux agriculteurs et artisans qui ont mis à disposition leur matériel d'élévation, à notre voisin, scieur de Saint-Julien-la Geneste qui n'a pas hésité à démarrer sa scie dès le dimanche pour approvisionner en liteaux pour le bâchage et à nos employés qui n'ont pas hésité à revenir sur leur congés, pour aider. Quand il le faut la solidarité existe vraiment, merci et félicitations à tous.

Nous sommes dans la phase de reconstruction. Cela va entraîner du retard dans nos investissements prévus, comme l'aménagement de la place. Nous avons consacré la majorité de notre temps pour diagnostiquer, rencontrer les entreprises, les assurances, les experts...

2023 sera en grande partie consacrée au début des réparations, comme la toiture de l'école qui doit impérativement être faite pendant les vacances d'été 2023.

Nous devons, dans un premier temps, connaître la part prise par notre assureur pour planifier les dépenses donc les travaux. Nous sollicitons également le Département, la Région et l'Etat pour que des moyens financiers soient mobilisés pour venir en aide aux collectivités mais aussi aux professionnels et aux particuliers. Il n'est pas envisageable que des habitants ne puissent pas réparer leurs toitures ! Le classement en

catastrophe naturelle, que nous avons demandé dès le lundi suivant l'orage, ne peut pas être pris vu que « la grêle est un bien assurable », cependant la solidarité doit la aussi jouer, nous espérons, pour la commune mais aussi pour vous tous, être entendus.

Malgré la COVID qui n'est pas terminée, les associations de notre commune ont repris leurs activités, nous avons pu enfin nous retrouver, cela nous fait du bien au moral ! Félicitations à tous ces bénévoles qui donnent de leur temps pour nous tous. Nous avons accueillis de nouveaux habitants cette année encore, nous leur souhaitons la bienvenue, les invitons à venir nous rencontrer et justement à participer à la vie de nos associations, c'est une belle façon de connaître et de se faire connaître. Je vous invite tous à leur réservé le meilleur accueil. Nous n'abandonnons pas le développement de la commune, vous pouvez le constater dans les pages de ce bulletin. Chaque élu participe selon ses disponibilités et ses compétences dans l'intérêt de vous tous et de notre commune. Je félicite les jeunes, Lou Rouchon de Beauffessous et Marius Chivet du Crest nouvellement élus au Conseil Communautaire Jeunes de la Communauté de Communes. Une preuve supplémentaire que nos jeunes savent s'impliquer aussi.

Nous espérons pouvoir vous accueillir à nouveau lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 14 janvier 2023 à 10h à la Salle des Fêtes. Nous vous tiendrons informés.

J'espère que cette année 2023 ne nous réservera pas de mauvaises surprises, au contraire qu'elle apportera à vous toutes et tous, à vos familles et amis à ceux que vous aimez, beaucoup de bonheur, de joie, et des moments de convivialité. L'ensemble des élus et les employés municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, une bonne et heureuse année 2023.

Au plaisir de vous rencontrer.

Amitiés et dévouement.  
Votre maire, **Bernard FAVIER**



#### Cantine :

Marc SAGIS  
(en remplacement de Michelle PINTO)

#### Aide à la cantine – garderie – ménage :

Patrick GUICHARD • Martine SAUGER

#### ATSEM – garderie :

Célia MOURDON

#### Voirie :

Michel STEGER • Pascal BOUDOL •  
Pascal SAUVANET • Patrick GUICHARD •  
Clément TAYTARD

**A noter le départ en retraite d'Agnès ARNAUD ainsi que les départs de Laetitia BURDZINSKA et Andréa BATISTA (remplaçante durant le congé maternité de Déborah ROUSSEL).**

# Budget Communal 2022

## FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES

60	Combustible, eau, électricité, fournitures administratives et scolaires, alimentation, vêtements de travail, fourniture de petits équipements, produits pharmaceutiques	<b>162 300€</b>
61	Entretien matériel, terrains, bâtiments, voies et réseaux, forêts, assurances, formations, contrôles véhicules	<b>97 200,01 €</b>
62	Fêtes et cérémonies, téléphone, affranchissement, transports scolaires, transports école, frais de gardiennage ONF,	<b>32 385 €</b>
63	Impôts	<b>11 150 €</b>
12	Charges de personnel	<b>289 597 €</b>
65	Participation aux différents organismes de coopération intercommunautaires, indemnités élus, subventions associations	<b>101 300,36 €</b>
66	Intérêts d'emprunts	<b>14 000 €</b>
23	Virement à la section d'investissement	<b>700 000 €</b>
73	Écritures comptables nulles	<b>1 800 €</b>
67	Dotations provisions risques et charges et écritures comptables nulles	<b>18 500 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 428 232,00 €</b>

### RECETTES

2	Excédent de fonctionnement 2021	<b>651 465 €</b>
13	Remboursement salaires, emplois aidés	<b>20 000 €</b>
70	Coupe de bois, produits forestiers, concession cimetière, occupation domaine public, cantine scolaire, charges de location, conventions pâturage, indemnité agence postale	<b>30 457 €</b>
42	Opération d'ordre budgétaire nulle	<b>6 000 €</b>
73	Impôts	<b>257 474 €</b>
74	Dotations versées par l'État	<b>416 533 €</b>
75	Locations diverses	<b>35 300 €</b>
76	Produits de participation	<b>3 €</b>
77	Produits exceptionnels, remboursement assurance sinistre toiture	<b>1 000 €</b>
72	Travaux en régie	<b>10 000 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 428 232,00 €</b>

## INVESTISSEMENT

### DÉPENSES

1	Solde N-1	<b>0 €</b>
27	Créances pour location acquisition	<b>4 200 €</b>
40	Opérations d'ordre budgétaire	<b>121 999 €</b>
165	Dépôt et cautionnement	<b>4 000 €</b>
16	Remboursement capital de l'emprunt et remboursements cautions logements	<b>745 500 €</b>
2041	Subventions équipement (SIEG EP et voirie)	<b>378 501 €</b>
21	Concerne l'achat du tracteur, broyeur, l'adressage, le matériel informatique la restauration d'un registre d'état civil	<b>314 658,65 €</b>
2031	Etudes adressage, aménagement de bourg, diagnostic logements communaux	<b>30 400 €</b>
23	Concerne l'aménagement de la salle des fêtes, la voirie communale, les travaux de la place et le Pont de Laussedat	<b>840 973,90 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 440 232,55 €</b>

### RECETTES

001	Résultat reporté	<b>423 266,43 €</b>
21	Virement section fonctionnement	<b>700 000 €</b>
10	Dotation fond divers (FCTVA, TA...)	<b>8 152,12 €</b>
13	Subventions aménagement salle des fêtes, travaux connexes, adressage, aménagement de bourg	<b>1 130 465 €</b>
165	Caution logements	<b>250 €</b>
27	Remboursement crédit-bail four boulangerie	<b>4 200 €</b>
040-041	Opérations d'ordres budgétaires Et de transfert (colonie)	<b>173 899 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 440 232,55 €</b>

**Budgets 2022**

## ASSAINISSEMENT

### Fonctionnement :

Section de fonctionnement équilibrée à : **16 332,13 €**

### Investissement :

Section d'investissement équilibrée à : **60 682,57 €**

## FUNÉRAIRE

Équilibré à : **3 508,35 €**

# Compte Administratif 2021 ||

## FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES

		DÉPENSES
60	Combustible, eau, électricité, fournitures administratives et scolaires, alimentation, vêtements de travail, fourniture de petits équipement, produits pharmaceutique	<b>98 117,89 €</b>
61	Entretien matériel, terrains, bâtiments, voies et réseaux, forêts, assurances, formations, contrôles véhicules	<b>40 216,36 €</b>
62	Fêtes et cérémonies, téléphone, affranchissement, transports scolaires, transports école, frais de gardiennage ONF	<b>17 169,87 €</b>
63	Impôts	<b>9 764,00 €</b>
12	Charges de personnel	<b>232 644,19 €</b>
65	Participation aux différents organismes de coopération intercommunautaires, indemnités élus, participation au budget assainissement et CCAS, subventions associations	<b>145 653,49 €</b>
66	Intérêts d'emprunt	<b>11 988,10 €</b>
68	Dotation aux amortissements	<b>15 031,48 €</b>
73	Fonds de péréquation ressources intercommunale	<b>1 439,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>572 024,38 €</b>

### RECETTES

		RECETTES
2	Excédent de fonctionnement	<b>427 754,33 €</b>
13	Remboursement salaires, emplois aidés	<b>32 418,10 €</b>
70	Coupe de bois, produits forestiers, concession cimetière, occupation domaine public, cantine scolaire, charges de location, conventions pâturage, indemnité agence postale	<b>37 367,34 €</b>
73	Impôts	<b>274 718,16 €</b>
74	Dotations versées par l'État	<b>395 430,90 €</b>
75	Locations diverses	<b>40 994,14 €</b>
76	Produits de participation	<b>2,40 €</b>
77	Produits exceptionnels	<b>11 363,22 €</b>
77	Travaux en régie	<b>5 998,76 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 226 047,35 €</b>

## FUNÉRAIRE

Il correspond aux sommes versées par les familles qui servent à rémunérer l'agent funéraire.

Dépenses réalisées : **1 612,80 €**

Recettes réalisées : **2 121,15 €**

## INVESTISSEMENT

### DÉPENSES

		DÉPENSES
2031	Frais d'étude	<b>10 800,00 €</b>
2051	Achat logiciels	<b>3 684,00 €</b>
040	Opérations d'ordre de transfert / cession d'immobilisations	<b>16 290,76 €</b>
16	Remboursement capital de l'emprunt	<b>30 111,77 €</b>
23	Concerne les travaux de la salle des fêtes ainsi que les petits travaux de voirie	<b>136 531,42 €</b>
21	Concerne l'achat du mobilier de la salle des fêtes et de l'équipement de la cuisine, l'achat du camion benne, et la restauration des registres d'état civil	<b>76 826,76 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>274 244,71 €</b>

### RECETTES

		RECETTES
001	Résultat reporté	<b>449 758,36 €</b>
040	Opération d'ordre de transfert	<b>10 741,46 €</b>
10	Dotation fond divers (FCTVA, TA...)	<b>58 029,05 €</b>
13	Subventions aménagement salle des fêtes, travaux connexes	<b>179 250,00 €</b>
16	Caution logement	<b>450,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>698 228,87 €</b>

## Compte Administratif 2021

Il correspond aux dépenses et recettes réalisées sur l'exercice 2021.

## ASSAINISSEMENT

Aucun investissement cette année. Il correspond à l'amortissement des équipements et aux réserves pour de futures installations. En recette : la surtaxe d'assainissement et le report des années antérieures.

### Fonctionnement :

Dépenses réalisées : **13 536,16 €**

Recettes réalisées : **11 184,03 €**

### Investissement :

Dépenses réalisées : **9 670,69 €**

Recettes réalisées : **58 303,26 €**

# Municipalité

## Acquisition d'un broyeur

La commune a consulté plusieurs prestataires en 2022 afin d'obtenir un chiffrage pour le remplacement du broyeur TAILNET servant au taillage des accotements et des haies. Il apparaît après analyse des différents devis que l'offre la plus avantageuse est celle qui concerne le broyeur TAILNET 4510d+. La livraison du matériel aura normalement lieu fin 2022.

COÛT DU PROJET		RECETTES PRÉVISIONNELLES	
NATURE DES DÉPENSES	MONTANT HT*	NATURE DES RECETTES	MONTANT
ACQUISITION BROYEUR	25 000,00 €	REPRISE DU BROYEUR TAILNET 3500+	5 500,00 €
		Reste à charge de la commune	19 500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>25 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>25 000,00 €</b>

## Acquisition d'un tracteur

En 2022, une consultation a eu lieu auprès de plusieurs sociétés de vente de matériel agricole afin de changer le tracteur des services techniques de la commune. Après consultation et analyse des différentes offres, le choix s'est porté sur un tracteur de Modèle CLAAS Arion 450 avec adaptation plaque Setra pour installer une lame de déneigement. La livraison du matériel aura normalement lieu fin 2022.

COÛT DU PROJET		RECETTES PRÉVISIONNELLES	
NATURE DES DÉPENSES	MONTANT HT*	NATURE DES RECETTES	MONTANT
ACQUISITION TRACTEUR	82 000,00 €	SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL	15 500,00 €
		Reprise du tracteur DEUTZ K 420	27 000,00 €
		Reste à charge de la commune	39 500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>82 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>82 000,00 €</b>



## URBANISME : les démarches suite aux orages

La commune a été touchée par de violents orages en juin 2022 qui ont notamment endommagé les toitures.

A ce jour vous êtes nombreux à nous interroger sur les démarches à réaliser pour engager vos travaux, c'est pour cela que nous vous donnons les informations suivantes. Conformément à l'article L111-15 du code de l'urbanisme, toute reconstruction même à l'identique nécessite une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de construire). Vous souhaitez refaire :

- **LA TOTALITÉ DE VOTRE TOITURE (MAISON D'HABITATION, SECONDAIRE ET OU SES DÉPENDANCES) :**

Utiliser et compléter le formulaire : Déclaration préalable pour une maison individuelle et/ou ses annexes - DPMI (Formulaire cerfa 13703\*09), accompagné des pièces suivantes : Plan de situation, Plan de masse, Document graphique, Photographie proche, Photographie du paysage lointain.

- **Réfection d'une Toiture agricole ou professionnelle :**

Utiliser et compléter le formulaire : Déclaration préalable (construction, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire) (Formulaire cerfa 13404\*09), accompagné des pièces suivantes : Plan de situation, Plan de masse, Document graphique, Photographie proche, Photographie du paysage lointain, Descriptif des matériaux utilisés (couleur...).

- **Installation de panneaux solaires en toiture :**

Une déclaration préalable (DP) est exigée par la mairie quand vous installez des panneaux photovoltaïques sur le toit d'un bâtiment quelle que soit la surface de ces panneaux.

- **Sur votre résidence principale ou secondaire :**

Utiliser et compléter le formulaire : Déclaration préalable pour une maison individuelle et/ou ses annexes - DPMI (Formulaire cerfa 13703\*09), accompagné des pièces suivantes : Plan de situation, Plan de masse, Document graphique, Photographie proche, Photographie du paysage lointain, Descriptif des matériaux utilisés (couleur...).

- **SUR UNE TOITURE AGRICOLE OU PROFESSIONNELLE :**

Utiliser et compléter le formulaire : Déclaration préalable (construction, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire) (Formulaire cerfa 13404\*09), accompagné des pièces suivantes : Plan de situation, Plan de masse, Document graphique, Photographie proche, Photographie du paysage lointain, Descriptif des matériaux utilisés (couleur...).

- **DÉLAIS :**

Le délai d'instruction est de 1 mois à partir de la date du dépôt de la déclaration préalable en mairie

La mairie peut également vous réclamer des pièces manquantes si votre dossier est incomplet. Vous aurez alors 3 mois pour le compléter. Le délai d'instruction démarera quand votre dossier sera complet. Si vous ne fournissez pas les pièces manquantes, votre DP sera considérée comme rejetée.

*Informations susceptibles d'être modifiées selon la réglementation en vigueur au moment du dépôt de votre demande d'autorisation d'urbanisme.*

## Dégradation des chemins suite aux épisodes orageux de l'été 2021

COST DU PROJET		RECETTES PRÉVISIONNELLES		
NATURE DES DÉPENSES	MONTANT HT*	NATURE DES RECETTES	TAUX	MONTANT
TRAVAUX DE VOIRIE	136 991.95 €	SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL FIC RELANCE	20 %	30 138.00 €
		Subvention DETR	19.90 %	30 000.00 €
MARGE POUR IMPRÉVUS	13 699.05 €	Reste à charge de la commune	60.10 %	90 553.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>150 691.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>150 691.00 €</b>

Suite aux orages survenus durant l'été 2021, plusieurs chemins nécessaires aux activités agricoles ont été endommagés sur la commune (chemins ravinés, pierres emportées...)

Des demandes de financements ont été faites auprès du Conseil Départemental et auprès de l'Etat. Ces derniers ont répondu favorablement à notre demande de financement au titre du FIC Relance et de la DETR.

Les travaux seront effectués conjointement par les entreprises MONTEIL et le SIV de Menat, ils débuteront fin d'année 2022.

## Voirie

En 2022 le programme de voirie a consisté en la reprise de la voirie goudronnée sur les lieux dits Le Chirol, Le Pradeix, La Sauvolle.

Pour l'année 2023, le programme des voiries à reprendre est en cours d'élaboration.

VOIRIE 2022				
DÉPENSES	MONTANTS EN € TTC	RECETTES SUBVENTION FIC EN € TTC	RECETTES SUBVENTION DETR EN € TTC	MONTANTS CONTRIBUTION EN € TTC
LE CHIROL	39 162,50 €	9 712,30 €		29 450,20 €
MONTÉE DU PRADEIX	37 485,00 €			
LA SAUVOLLE	101 169,75 €	34 386,38 €	30 000.00 €	74 268,37 €
<b>TOTAL</b>	<b>177 817,25 €</b>	<b>44 098,68 €</b>	<b>30 000,00 €</b>	<b>103 718,57 €</b>

## Bâtiments communaux



L'orage de grêle du 4 juin a occasionné d'importants dégâts sur tous nos bâtiments personnels et aussi communaux. La priorité a été de mettre dans un premier temps les bâtiments hors d'eau.

Malheureusement, malgré nos nombreuses sollicitations, notre assureur n'a pas voulu prendre en charge le bâchage de la colonie « La Croizette », ni du hangar U.L.M. (Devis colonie et ULM 92 418 €).

Pour la colonie de « la Croizette » et le bâtiment ULM, seuls les travaux de réparation seront pris en charge.

Nous devons trouver rapidement une entreprise qui pourra faire ces travaux dans de courts délais.

Des visites de terrains ont été faites avec l'assureur, les experts ainsi que les entreprises. Un diagnostic amiante a été réalisé sur tous les bâtiments pour un coût estimé à 2258€.

D'importants moyens ont été déployés pour mettre les bâtiments de l'école et de la cantine en état pour pouvoir assurer une rentrée scolaire dans de bonnes conditions. Une bâche thermo-rétractable a été mise sur l'ensemble de la toiture garantissant l'étanchéité pendant un an, pour pouvoir effectuer les travaux intérieurs et accueillir les élèves en toute sécurité.

Les débris d'amiante ont été évacués après réalisation de mesure de traces atmosphériques dans les classes montrant des résultats conformes aux normes en vigueur.

L'isolation, le plafond, la peinture le sol de la petite classe et l'électricité ont été réalisés pendant l'été, permettant une rentrée scolaire en bonne et due forme.

Pour ces bâtiments il nous faut programmer le changement de la toiture (amiante) aux prochaines vacances d'été.

Les vestiaires du foot et de la buvette ayant été également endommagés, les travaux ont pu être faits pour le début de la nouvelle saison. Il nous reste à remplacer les toitures de l'ancien vestiaire et de la buvette.

Nous pouvons remercier les entreprises qui se sont mobilisées pour faire les travaux dans des délais très courts.

Nous pouvons aussi féliciter les employés municipaux qui ont grandement participé à l'avancée des travaux et les enseignantes qui ont aidé à l'évacuation et à la remise en place des classes.

Nous avons demandé des devis de réparation pour la totalité de nos bâtiments, tous plus ou moins endommagés (logements perception, et ancienne cure, Eglise, salle des fêtes, salle des associations, boulangerie, bâtiments techniques, colonie « la Croizette » et l'aéroclub). La gestion de ces dossiers donne un travail supplémentaire important à notre secrétariat. Nous remercions également le personnel administratif pour la coordination de ces travaux.

## Adressage communal

La mise en place de l'adressage communal a pour objectif de disposer d'adresses normées sur l'ensemble de la commune. Il s'agira de procéder à la dénomination de l'ensemble des voies communales, publiques et privées et à la numérotation de tous les bâtis (habitations, commerces, entreprises, sites publics, etc.) quel que soit leur état d'occupation.

Les bénéfices de la mise en place de cette démarche sur la commune de Saint-Priest-des-Champs sont multiples :

- Assurer la bonne distribution du courrier et la bonne livraison des colis aux administrés et aux entreprises,
- Faciliter l'intervention rapide des secours,
- Proposer des conditions favorables permettant le déploiement de la fibre sur le territoire communal,

La mise en place de l'adressage est organisée en plusieurs phases :

Le plan d'adressage : Automne 2021 : La Commission commu-

nale accompagnée du Bureau d'étude a réalisé la phase de repérage terrain et de géolocalisation des adresses en septembre 2021.

Le bureau d'étude retenu pour ce travail a retransmis les documents. Il s'agit maintenant de vérifier sur le terrain si rien n'a été oublié et si nécessaire de renvoyer les éléments corrigés.

Ce dossier qui devait normalement être finalisé fin 2022 a pris du retard compte tenu des violents orages du mois de juin qui ont mobilisé les services communaux mais également les élus. Il faudra ensuite lancer un appel d'offre pour retenir une entreprise qui confectionnera les plaques et panneaux de rue ainsi que les numéros. La pose quant à elle sera réalisée par le SIV de Menat.

Nous espérons clôturer l'ensemble de l'opération en 2023.



Nature des recettes	TAUX	HT EN €
Subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes	50 %	18 637,50 €
Subvention Etat (DETR)	30 %	11 183,00 €
Reste à charge de la commune	20 %	7 454,50 €
<b>Total</b>		<b>37 275,00 €</b>

Nature des dépenses	HT EN €
Audit et projet d'adressage	4 750,00 €
Signalétique	32 525,00 €
<b>Total</b>	<b>37 275,00 €</b>

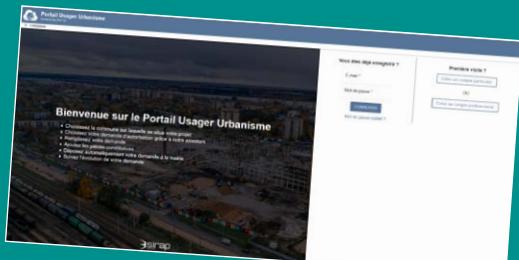


## Demandes d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée

Vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne (permis de construire, déclaration préalable de travaux...) auprès de la mairie.

Pour cela, utiliser le lien suivant, puis de créer un compte, vous permettant ensuite de compléter le CERFA en ligne et joindre les pièces justificatives de votre demande :

<https://sve.sirap.fr/#/063388/connexion>



L'ensemble de la demande, une fois complétée, est directement transmise de manière dématérialisée à la Mairie pour instruction, plus besoin d'imprimer votre dossier. Dans les 24 h ouvrées, vous recevrez un accusé de réception de votre demande.

Le dépôt de demande d'autorisation d'urbanisme au format papier reste également possible.

## Création de nouveaux logements



Face à la demande croissante de locations à laquelle la commune a fait face nous nous sommes rapprochés de l'OPHIS du Puy-de-Dôme afin d'envisager la création de nouveaux logements.

Ce projet est envisagé sur un terrain situé route des fades qui comprendrait dans une 1<sup>re</sup> tranche, la construction de 5 logements locatifs (deux T3, deux T4 et un T5) dont les travaux débuteront en 2023.

Il est également envisagé de proposer des pavillons neufs construits par l'OPHIS en accession sociale à la propriété. Vous pouvez vous adresser à la mairie pour plus d'information à ce sujet.



## Pont de Laussedat

Le Pont de Laussedat situé entre les communes de Saint Priest des Champs et de Biollet passant au-dessus de la rivière du « Colis » nécessite des travaux de rénovation qui comprennent la pose d'une buse et d'encochements, la mise en place d'un pont à libre fond. La commune de Saint Priest des Champs se propose de porter le projet pour le compte des deux communes (le projet étant limitrophe). Le reste à charge (subventions déduites) sera divisé entre les deux communes.

Pour l'heure, nous sommes au stade des demandes de chiffrage auprès des entreprises. Ce projet qui devait être finalisé sur l'année 2022 a pris du retard compte tenu des difficultés à obtenir des chiffrages précis en lien avec le contexte économique (inflation et difficultés d'approvisionnement en matériaux). Les travaux devraient avoir lieu au printemps 2023.



EXEMPLE DE TRAVAUX DU MÊME TYPE

Nature des recettes	TAUX	HT EN €
Subvention Agence de l'eau	80 %	38 400,00 €
Reste à charge de la commune de Saint-Priest-des-Champs	10 %	4 800,00€
Reste à charge de la commune de Biollet	10 %	4 800,00€
<b>Total</b>		<b>48 000,00 €</b>



## Aménagement du Centre-Bourg

La commune de Saint-Priest-des-Champs souhaite mener différentes opérations afin de réaménager son centre-bourg.

Il est souhaité que cette opération se réalise, dans un souci d'attractivité de la commune et de la place, en facilitant par exemple, la reprise ou la création de nouveaux commerces aux abords de celle-ci. Mais également en favorisant l'arrivée de nouveaux habitants dans les maisons bordant la place, tout en conciliant les différents usages de la place (stationnement des véhicules, festivités locales...).

Pour cela une étude a été réalisée et rendue en 2021 avec le bureau d'étude « Les Andains » fin 2021.

A l'issue un programme global d'aménagement a été défini :

- Réaménagement de la place centrale de la commune, (parking, espaces verts, réfection des réseaux)
- Aménagement des entrées de bourg,
- Création de cheminements piétons en direction du centre-bourg,
- Création et aménagement d'une zone de stationnement à la salle des fêtes,
- Création d'un jardin pédagogique,
- Aménagement d'une Aire de jeux pour enfants,
- Aménagement des locaux de l'ancienne poste,
- Création d'un nouvel ensemble de logements intergénérationnel,

En 2022, la commune a pris l'attache des services du Conseil Départemental compte tenu de la situation riveraine du projet avec les deux routes départementales. Ce dernier assurera le chiffrage du projet définitif d'aménagement qui devrait être validé début d'année 2023, mais également la maîtrise d'œuvre du projet.

An illustration of the town's future urban plan. It shows a bird's-eye view of the town with various buildings, trees, and open spaces. A large, stylized title 'LE PLAN D'AMÉNAGEMENT DURABLE' is overlaid in bold letters. Below it, the text 'Décembre 2021' is visible. The background features a pattern of small yellow dots.

Durant l'été 2023, la consultation des entreprises aura lieu, pour un lancement des travaux en septembre de la même année.

## Orage : Chiffrages

BÂTIMENT	DÉGÂTS CONSTATÉS	DÉMARCHES ENGAGÉES	CHIFFRAGE RÉPARATIONS
Ecole Mairie Cantine	Toiture, isolation, faux plafonds, sols, peintures, électricité, menuiseries	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bâtiment bâché</li> <li>Passage expert + accord sur une partie des travaux</li> <li>Diagnostic amiante et renseignements sur le désamiantage</li> <li>Installation d'une toile thermo rétractable permettant d'isoler la toiture amiantée et de rendre étanche le bâtiment : Travaux finalisés durant l'été 2022</li> <li>Electricité : Travaux réalisés durant l'été 2022</li> <li>Reprise des sols/ peinture / faux plafonds / isolation : Travaux réalisés l'été 2022</li> <li>Toiture : Désamiantage et réfection toiture à programmer (en attendant, la toile thermo rétractable assure l'étanchéité)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bâchage d'urgence toiture : 56 460.00 €</li> <li>Désamiantage : 135 000.00 €»</li> <li>Isolation, faux plafonds, peinture, sols : 27 604.00 €</li> <li>Electricité : 6 817.00 €</li> <li>Menuiserie : 11 400.00 €</li> <li>Bardage extérieur : 7 143.00 €</li> <li>Toiture : 304 326.00 €</li> </ul> <p><b>Total : 548 750.00€</b></p>
Vestiaires / Buvette Foot	Toiture, isolation, faux plafonds, peintures, électricité, menuiseries	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bâtiment bâché</li> <li>Passage expert + accord sur une partie des travaux</li> <li>Diagnostic amiante et renseignements sur le désamiantage (partie buvette uniquement)</li> <li>Travaux toiture, plâtrerie peinture et électricité réalisés en septembre 2022</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toiture : 47 932.96 €</li> <li>Plâtrerie, peinture, faux plafonds : 14 800.00 €</li> <li>Electricité : 7 406.00 €</li> </ul> <p><b>Total : 70 138,96 € TTC</b></p>
Logements Cure	Toiture, menuiseries	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bâtiment bâché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Menuiserie : 636.00 €</li> <li>Toiture : 47 892.00 €</li> </ul> <p><b>Total : 48 528,00 €</b></p>
Boulangerie	Toiture, menuiseries	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bâtiment bâché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toiture : 22 082.40 €</li> </ul> <p><b>Total : 22 082,00 €</b></p>
Eglise	Toiture	<ul style="list-style-type: none"> <li>Passage expert</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Electricité : 186.00 €</li> <li>Toiture : 9 216.00 €</li> </ul> <p><b>Total : 9 402,00 €</b></p>
Logement Poste	Toiture, menuiseries,	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bâtiment non bâché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Electricité : 291.00 €</li> </ul> <p><b>Total : 291,00 €</b></p>
Logement Perception	Toiture, menuiseries, isolation, placo	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bâtiment bâché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plâtrerie peinture : 5 512.00 €</li> <li>Bâchage d'urgence : 3 465.00 €</li> <li>Toiture : 10 827.00 €</li> </ul> <p><b>Total : 19 804,00 €</b></p>
Salle des Fêtes	Toiture	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bâtiment bâché</li> <li>Passage expert</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Electricité : 912.00 €</li> <li>Toiture : 29 430.00 €</li> <li>Bardage : 2 392.00 €</li> <li>Enduit : 2 304.00 €</li> </ul> <p><b>Total : 35 038,00 €</b></p>
Salle des Associations	Toiture	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bâtiment non bâché</li> <li>Passage expert</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toiture : 26 868.00 €</li> </ul> <p><b>Total : 26 868,00 €</b></p>
Hangar Communal	Toiture	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bâtiment bâché</li> <li>Passage expert</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toiture : 26 436.00 €</li> </ul> <p><b>Total : 26 436,00 €</b></p>
Hangar ULM	Toiture ULM	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bâtiment non bâché</li> <li>Discussions en cours avec l'association</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toiture : 58 339,50 € (dont désamiantage)</li> </ul> <p><b>Total : 58 339,00 €</b></p>
Colonie	Toiture, isolation, faux plafonds, sols, peintures, électricité, menuiseries, mobilier et matériel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bâtiment non bâché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bâchage d'urgence : 61 500.00 €</li> <li>Travaux intérieurs : 834 148.00 €</li> <li>Toiture : 302 000.00 €</li> <li>mobilier : 60 000.00 €</li> </ul> <p><b>Total : 1 257 648.00 €</b></p>
Eclairage Public	Electricité et candélabre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Demande de chiffrage réparation candélabres au SIEG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>237 600.00€</li> </ul>
<b>TOTAL</b>			<b>2 360 924.00€</b>



Dortoirs de la Colonie «La Croizette»



Logement Cure



Vestiaire Foot



Plafond de la Cuisine «La Croizette»



Plafond de la Cantine de l'école



Hangar Bâtiment technique



Douches des Vestiaires



Toit Préau de «La Croizette»



Combles de l'Ecole

## Retraite et Mutation



Durant cette année deux de nos agents ont quittés la collectivité. Agnès Arnaud qui travaillait à l'école, à l'aide cantine auprès des enfants et à l'entretien des locaux a fait valoir ses droits à la retraite.

Agnès nous était appréciée pour son travail et son contact avec les enfants. Elle a toujours apporté sa bonne humeur dans l'équipe. Lors d'une petite cérémonie l'ensemble des élus et ses collègues employés lui ont témoigné leur reconnaissance et leur amitié. Agnès participant à la vie associative de la commune nous aurons plaisir à la rencontrer lors des différentes manifestations.

Lors de la même cérémonie nous avons tous souhaité une bonne continuation dans son travail à Laetitia Burdzinska. Laetitia a choisi de demander sa mutation sur sa commune de résidence Chapdes Beaufort. Débutante à Saint-Priest-des-Champs sur le poste de secrétariat, Laetitia a rapidement maîtrisé son travail. Ses compétences, son approche parfaite de la notion de service public et son humanisme font que Laetitia était reconnue et appréciée par ses collègues, l'ensemble des élus et de la population. Nous lui souhaitons tous une bonne continuation.

Nous remercions Agnès et Laetitia pour leur travail lors des années passées à Saint-Priest-des-Champs.

# Vie Communale



## BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque, bien gérée pendant onze années par Marie Christine Chaffraix et Claude Le Cam, a été reprise par Françoise Barse et Marie France Bascobert.

Le local se situe toujours au-dessus de la mairie ; il est accessible par la cour de l'école.

**Le jour d'ouverture est le premier jeudi du mois de 16h30 à 18h 30.**

Si vous êtes intéressé par l'emprunt de livres, nous pouvons ouvrir à la demande pour cela adressez-vous au **04 73 52 50 83** ou au **04 73 52 51 38**.

La bibliothèque offre un choix varié de livres (romans, romans policiers, documentaires ou bandes dessinées) pour adultes, enfants et même pour les plus jeunes. Ce choix s'est agrandi par un don de beaux ouvrages de récits historiques, de plus nous pouvons obtenir auprès de la bibliothèque départementale les livres que vous aimeriez découvrir.

Nous attendons avec plaisir de nombreux lecteurs.

la municipalité remercie Marie Christine et Claude pour toutes ces années de bénévolat et félicite Françoise et Marie France qui ont choisi de prendre le relais.

## CIMETIÈRE

La procédure concernant la reprise des concessions à l'état d'abandon est enfin terminée. L'entreprise BORRO a procédé au creusement et à l'exhumation de ces concessions.

Les restes des ossements des différentes concessions sont réunis avec respect et décence dans le nouvel ossuaire.

Cette opération nous a permis de récupérer 50 nouvelles concessions qui vont pouvoir nous permettre de répondre aux besoins de la population. Elle a rendu aussi notre cimetière plus agréable et plus propre.

Suite aux demandes de plus en plus nombreuses, quatre nouvelles cavurnes ont été installées.



**Tarif petite concession : 200€**

**Tarif Grande concession : 400€**

**Tarif cavurne : 500€**

Concessions et Cavurnes concédées pour une durée de 50 ans.

DEPENSES	MONTANT TTC
Bureau d'étude sur la partie reprise de concession avec AD FUNERAIRE	3 744,00 €
Travaux de réfection des concessions reprises avec Marbrerie BORRO	21 228,00 €
<b>COUT GLOBAL</b>	<b>24 972,00 €</b>

## AMÉNAGEMENT DES COURS ET JARDINS



Suite à l'épisode de grêle du 4 juin et la grosse sécheresse de l'été, nous avons décidé d'annuler pour cette année la participation à l'Aménagement des Cours et Jardins. Toutefois, pour récompenser nos fidèles participants, nous leur avons offert un chèque de 30 €, toujours à prendre dans nos commerces de Saint-Priest-des-Champs. Nous constatons aussi que les fleurs et pelouses sont beaucoup plus jolies et vertes en automne, peut-être faudrait-il changer la date de notre passage ? Nos bacs en pierre devant la mairie sont magnifiques maintenant qu'il fait moins chaud et que la pluie est tombée.

## L'ÉCOLE

L'équipe et les effectifs de l'école sont stables. Les 42 élèves sont répartis sur deux classes.

Cette année a été marquée par les intempéries qui ont frappé la commune et n'ont pas épargné l'école. La grêle a endommagé le toit de l'école et de la cantine, la salle de classe des plus jeunes n'était plus utilisable. L'établissement a été fermé trois jours et un accueil communal à la salle des fêtes a été proposé aux familles.

Grâce à l'engagement de tous, nous avons pu installer une salle de classe provisoire et accueillir de nouveau tous les élèves pour terminer l'année scolaire. Des travaux de mise en sûreté effectués durant l'été nous ont permis de réintégrer nos locaux à la rentrée scolaire.

L'école reste engagée pour la planète et le renouvellement de notre labellisation E3D est en cours. Nous privilégions un matériel scolaire le plus écologique possible, la réutilisation du papier, le non-gaspillage de l'eau, le respect du matériel, le tri des déchets. Un nouveau poulailler protégé a été construit et installé par la commune et nous avons maintenant 5 poules et 1 coq dont certain(e)s sont née(s) à l'école, les autres étant des poules de réforme. Les restes et les déchets de la cantine sont recyclés, ils nourrissent les volailles ou sont compostés. Des jardinières sont installées en novembre 2022 et nous espérons pouvoir commencer les plantations au printemps 2023.

Nous vous invitons aussi à visiter la boîte à dons régulièrement, elle est installée en face de la Mairie.

L'année a été ponctuée de différentes sorties et évènements : la participation au marché de Noël, des visites-ateliers à la médiathèque de Saint Eloy les mines, la visite de la ferme pédagogique du domaine de la Ganne à Prémilhat, une visite guidée du vieux Montluçon pour les plus grands, un spectacle et une kermesse de fin d'année.



LES POUSSINS NÉS À L'ÉCOLE GRANDISSENT VITE ET BIEN.

## DON DU SANG

Vendredi 07 octobre a eu lieu la collecte du sang organisée par l'Etablissement Français du Sang (EFS) de Clermont Ferrand. 28 dons ont été comptabilisés dont un nouveau donneur, chacun d'eux a pu prendre une collation juste après son prélèvement.

Ce chiffre a été un peu décevant car largement inférieur au nombre espéré et établi par rapport aux statistiques des années précédentes.

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB) et l'EFS remercient chaleureusement tous les donneurs qui ont fait le déplacement.

En ces périodes troublées, les réserves de sang sont au plus

bas et chaque don est précieux.

L'équipe de prélèvement constituée de 2 médecins, 3 infirmières, 1 secrétaire et 1 chauffeur ont particulièrement apprécié l'accueil qui leur a été réservé.

L'ADSB remercie également la municipalité pour l'organisation de la collecte ainsi que la mise à disposition gracieuse de la Salle des Fêtes et des personnels des services techniques de la ville.

**L'EFS et l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles espèrent vous retrouver encore plus nombreux lors de la prochaine campagne qui aura lieu le 3 octobre 2023.**

Pour suivre l'actualité de Saint Priest des Champs : téléchargez l'application Illiwap

Pour être au plus près de ses administrés, la mairie de Saint Priest des champs vous propose de recevoir l'actualité et les alertes de votre commune et de vos centres d'intérêts en temps réel. Pour cela, il vous suffit de télécharger l'application illiwap



## **Comment télécharger l'application illiwap ?**

# Guide du citoyen

## Suivre l'actualité de ma commune

A DESTINATION DES CITOYENS

Mairie de Saint-Priest-des-Champs

**Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?**

Evénements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ETAPES !**

**01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP**

Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)

**02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE**

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application OU Scannez le QR Code via le lecteur intégré

Scansez le QR Code via le lecteur intégré

Appliquez une station

**LES AVANTAGES !**

**03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE**

Cliquez sur le bouton S'ABONNER pour vous abonner à l'actualité de la commune

**SANS INSCRIPTION**

Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.

**SANS PUBLICITÉ**

Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicités.

**RECEVEZ LES NOTIFICATIONS**

Tous les messages que vous recevez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

*A la disposition de chacun(e) la fonctionnalité « Signalement citoyens »*

Le signalement du citoyen favorise la démocratie participative et permet d'être dans un rôle majeur de la vie de sa commune. Les riverains peuvent signaler tout dysfonctionnement ou problème rencontré sur Saint-Priest-des-Champs : décharge sauvage, nid de poule, détritus sur la voie publique, dégradation de mobilier urbain, problèmes d'éclairage, objets encombrants, véhicules abandonnés, etc.

**Ensemble, participons à la qualité de vie à Saint-Priest-des-Champs**

## LES CHEMINS DE RANDONNÉE

Au mois de mai, nous avons de nouveau balisé le chemin du Temple. Nous étions aidés par nos bénévoles et une personne qui a l'habitude de ce travail puisqu'il le fait avec « Balirando ».

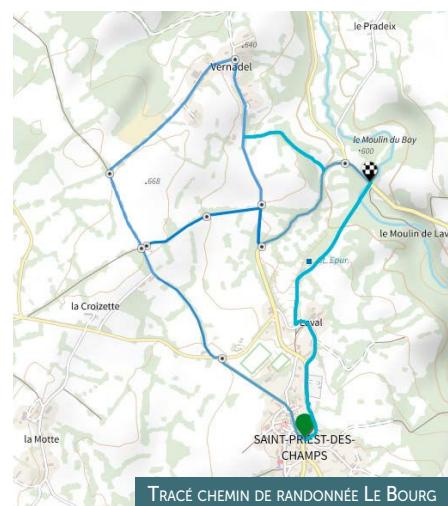
Nous avons installé la plaque de départ du circuit sur la boite à dons face à la Mairie. Au printemps 2023 nous vérifierons le balisage et nous ferons le marquage pour le retour du Bost à Saint-Priest-des-Champs.



Nous n'avons que de bons retours sur cette randonnée.

Avec l'aide du SMAD et de la Commission Tourisme et Patrimoine et toujours nos bénévoles, nous avons entrepris de créer de petits circuits de randonnées autour des gîtes qui existent sur la commune. Notre objectif étant d'en créer un par an. Nous allons particulièrement travailler autour des villages de Chez Saby, Ragheade, Les Barsedes, Gandichoux,

Couladèze, Laval, Courtine, Lamazières et le Bourg.  
Le circuit du Bourg est déjà bien avancé, le tracé est fait. Suite à l'aménagement foncier nous avons créé un nouveau chemin. Il reste à en faire la reconnaissance, le balisage, le résumé du trajet et le mettre sur notre site communal.  
Nous ferons également des plaquettes que nous laisserons à



TRACÉ CHEMIN DE RANDONNÉE LE BOURG

la mairie, dans les gites et les commerces. Tous ces petits circuits sont propres à notre commune et ne seront pas inscrits sur les documents officiels. Nous pouvons donc leur donner un nom et les baliser avec un emblème qui représente Saint-Priest-des-Champs.

Nous attendons vos propositions, n'hésitez pas à en faire part au secrétariat de mairie (une urne sera à votre disposition). Nous comptons sur vous.

## LES VERGERS COMMUNAUX

Les vergers communaux de Saint-Priest-des-Champs ont été plantés avec pour objectif la préservation des variétés anciennes locales. Ce patrimoine végétal très diversifié issu du travail de sélection des anciens disparaît peu à peu, victime notamment de la standardisation des produits de consommation, de l'évolution des pratiques agricoles et de nos modes de vie. Avec lui disparaît tout un panel de goûts et de couleurs mais aussi des adaptations au sol et au climat, des résistances aux maladies qui permettent d'éviter l'utilisation de pesticides. Ce sont aussi des savoir-faire associés (greffage, taille...) courants à une époque dans les campagnes qui risquent de tomber dans l'oubli faute de transmission.

Face à ce constat, la commune décide en 2015 de faire un appel à la population dans le cadre de la fête de la pomme. Des courriers sont distribués dans les boîtes aux lettres, invitant les habitants à apporter quelques pommes de leur production. Cette opération est un succès et permet de recenser 6 variétés de poires et 31 variétés de pommes correspondant aux variétés les plus répandues donc susceptibles de correspondre à une

tradition locale de multiplication. Les arbres concernés font l'objet l'hiver suivant d'un prélèvement de greffons puis d'une mise en culture chez un pépiniériste avant leur installation définitive sur les terrains communaux de Laval et de La Barge à l'automne 2016.

Les arbres âgés de six ans vont commencer à produire, reste à entretenir et faire vivre les deux vergers. Les pistes de réflexion sont nombreuses au travers de la transmission des savoir-faire, l'encouragement à la multiplication des variétés par les habitants (fourniture de greffons) en passant par la valorisation des pommes sous différentes formes... Vaste programme auquel nous réfléchissons.

La première animation à eu lieu au mois d'août cette année sur le thème de la greffe en écusson. Une vingtaine de participants a répondu présent au cours d'une après-midi animée par un pépiniériste local, Alexandre Morge. Ce fut une après-midi très enrichissante et aux vues de ce succès, il sera proposé, au printemps prochain, des animations sur la taille de formation et autres astuces.

## LES MARCHÉS D'ÉTÉ

Nos marchés d'été se sont étalés sur les mois de Juillet et Aout, plusieurs associations de la commune se sont engagées à s'occuper de la buvette du snacking chaque semaine.

- 06 juillet : mélange d'association
- 13 juillet : Club des jeunes et Animation ComCom
- 20 juillet : Comité d'organisation de la Foire (COF)
- 27 juillet : Pas de marché en raison de la fête de l'Amitié le 30 juillet
- 03 aout : Club des jeunes
- 10 aout : Comité des fêtes
- 17 aout : Association des Parents d'Elèves (APE)
- 24 aout : Le Foot

Pour chaque marché, Jean Pierre Petit nous a permis de découvrir des groupes différents, permettant une animation musicale de qualité et variée toutes les semaines.

Plus de 30 commerçants ont répondu présents à l'invitation de la Mairie. Pour chaque emplacement nous avons pu bénéficier une fois encore de produits locaux autant d'artisanat qu'alimentaires variés et d'une grande qualité.

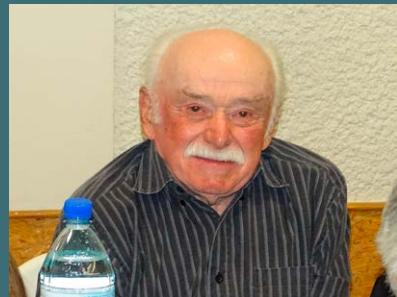
Le beau temps a été chaque semaine avec nous, seuls les Parents d'élèves n'ont pas eu de chance puisqu'un violent orage s'est abattu sur Saint-Priest-des-Champs le 17 aout.

Dans l'ensemble, nous avons eu une affluence importante, tant de la part de touristes que de locaux. Tout le monde s'accorde à dire que le Marché de Saint-Priest-des-Champs est unique dans la région. Ce qui revient le plus souvent est la sympathie des gens, la variété musicale mais aussi les frites-saucisses qui sont aussi fort appréciées.

Notre objectif est de pérenniser ces Marchés d'été à Saint-Priest-des-Champs, que chacun se dise « les mercredis de juillet-aout, on va au marché de Saint-Priest-des-Champs pour passer un très bon moment. ».

## NOS AÎNÉS À L'HONNEUR

Les restrictions sanitaires étant levées, nous avons enfin pu nous réunir le dimanche 1<sup>er</sup> mai 2022 pour notre traditionnel repas, appelé aujourd'hui « Repas de l'Age d'Or ».



C'est donc avec beaucoup de plaisirs que nous nous sommes retrouvés pour discuter, rire, prendre des nouvelles des uns et des autres et surtout déguster le délicieux repas que nous avait concocté le Restaurant des Tilleuls.

Madame Paulette Denis du Bourg et Monsieur Paul Béraud du Bladeix étaient récompensés. L'un par un coffret de vin et l'autre par une jolie plante.

La journée était animée par l'orchestre de Michel Petit qui nous a fait danser tout l'après-midi.

Une belle journée d'amitié.

Depuis cette année, la commission Vie Sociale a proposé d'offrir un panier garni pour les personnes de 80 ans et plus. Cette proposition a été validée par le Conseil Municipal.

Pour les personnes qui habitent encore chez elles, chacune a reçu un panier de victuailles.

Pour les personnes qui résident en maison de retraite, le panier était constitué de produits pour la toilette. Cette petite attention a été très appréciée par les personnes concernées et leurs familles.

# POMPIERS

Le centre compte à ce jour 11 sapeurs-pompiers volontaires et devrait voir 2 ou 3 arrivées au cours de l'année 2023. Ces engagements sont indispensables pour la pérennité de la caserne sachant que les exigences deviennent de plus en plus draconiennes pour les bénévoles. En effet il n'est pas rare de voir un pompier suspendu de ses fonctions pour un oui ou pour un non ou un recrutement avorté pour des exigences sportives plus que ridicules. Allons-nous nous diriger vers une désertification des secours en milieu rural au dépend de la population ? Telle est la question qui trotte dans les têtes. Cela n'enlève pas la bonne ambiance qui règne au sein de l'équipe encadrée par l'adjudant-chef DUGOURD Vincent. Nous interviendrons près de 167 fois cette année, un chiffre en constante augmentation. De plus l'année a été marqué par l'épisode de grêle du 4 juin, malgré une situation inédite et d'une ampleur jamais connue. Lors de cet épisode chaque demande sur les résidences principales a été traitée en collaboration avec les charpentiers, les agriculteurs et autres bénévoles locaux. Sans oublier tous nos collègues pompiers du Puy de Dôme ayant répondu présent durant une dizaine de jours. Nous les en remercions sincèrement. L'amicale participe aussi beaucoup à la vie de la caserne. Nous permettant d'organiser la St Barbe en janvier, notre traditionnel méchoui en juillet, l'arbre de Noël pour les enfants et des petits casse-croûtes tout au long de l'année. Des moments souvent partagés avec nos anciens pompiers qui répondent toujours présent et dans une ambiance très conviviale.

Nous tenons aussi à remercier l'ensemble de la population pour l'accueil et la générosité qui nous est réservé lors de notre passage des calendriers.

*Le chef de centre, Vincent DUGOURD  
Le président de l'amicale, Alexis RENARD*



# ASSOCIATIONS COMMUNALES ||

## AÉROCLUB

**2022, ANNUS HORRIBILIS,  
Pour paraphraser la Reine Elisabeth II.**

En effet, comme beaucoup dans la région, l'Aéroclub des Combrailles a, lui aussi, été touché de plein fouet par la grêle du 4 Juin 2022.

Le toit du hangar Communal a été perforé tel un morceau de gruyère et les morceaux de fibrociment ont, à leur tour, déchiré les entoilages des ULM stationnés en dessous : 42 impacts ont été dénombrés sur notre appareil biplace et 32 sur le monoplace.

Conséquence immédiate : arrêt des vols pour raison de sécurité.

Un entoilage abîmé peut continuer à se déchirer en vol du fait de la vitesse et rendre l'appareil incontrôlable, avec une probable issue que vous devinerez aisément ...

Depuis cette journée fatidique, nous avons alerté toutes les instances administratives et sportives ..., en vain !!

L'été étant passé sans aucune avancée significative, nous avons été contraints de mettre en œuvre des solutions transitoires :

- des bâches formant toile de tente ont été suspendues sous la charpente du hangar, canalisant l'eau de pluie vers les bas de toiture. Un abri succinct a ainsi été réalisé pour les ULM, très sensibles à l'eau.
- des patchs ont été ajustés et encollés par un pilote professionnel de renom, sur tous les impacts des 2 appareils. Cette réparation, quoique peu esthétique, nous garantit une résistance globale de la toile exactement identique.

Ainsi, courant Octobre 2022, l'activité de l'Aéroclub a pu reprendre, après 4 mois d'arrêt forcé.

L'Aéroclub assure une permanence tous les après-midis en week-ends et jours fériés.



Les Baptêmes de l'Air (1 seul passager, maxi 100 kg) peuvent être réalisés sans réservation mais tributaires de la météo. Notre appareil est équipé d'une cabine avec pare-brise, portes vitrées, chauffage et comporte des doubles commandes pour, si vous le désirez, vous initier aux joies du pilotage. Au plaisir de vous rencontrer sur le terrain.

## SOCIÉTÉ DE CHASSE « LA PÉROLIÈRE »



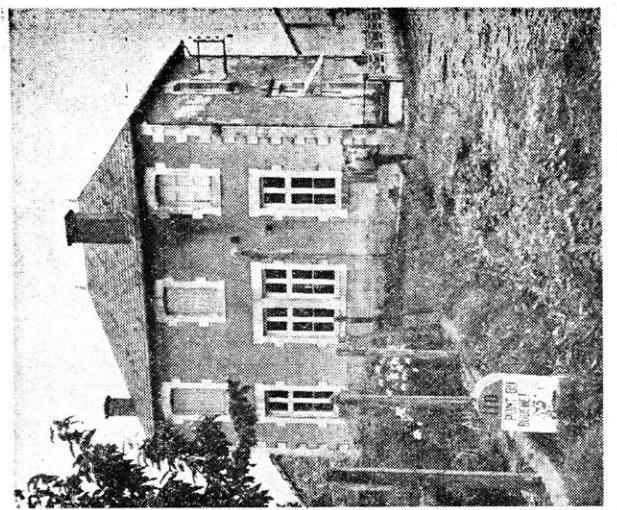
Après ces années de pandémie, la société de chasse « La Pérolière » avec un nombre de chasseurs stable retrouve sa convivialité, maître mot de la Société.

A tous « BONNE CHASSE »

# SAINTE-PRIEST-DES-CHAMPS

## CES VILLAGES QUI NE VEULENT PAS MOURIR

### La commune aux 56 hameaux



Le groupe scolaire construit en 1912.

**U**N site célèbre dans notre région : celui du viaduc et du barrage des Fades, lequel va être appelé d'ailleurs à changer quelque peu d'aspect d'ici quelques années avec l'édition du nouveau barrage. Cinq kilomètres plus loin, par-delà la profonde couverte qui font, dans cette région de démontagne, la Sioule et ses gorges sauvages, sur un plateau agréablement vallonné, apparaît, tout à coup au détour de la route la coquette localité de Saint-Priest-des-Champs.

Nichée dans la verdure, avec ses rues et ses places d'une impeccable propreté, les façades de ses maisons fleuries de géraniums, pétunias, begonias, ne mérite-t-elle pas l'appellation de village les plus fleuris, du département ? Quatre années de suite n'a-t-elle pas, au concours départemental des villes et villages fleuris, remporté le premier prix pour les localités de 1.000 habitants ?

Tire de gloire assurément, mais il en est un autre, plus bel encore, que Saint-Priest-des-Champs peut revendiquer : le chiffre de sa population qui se maintient avec une belle régularité. C'est la commune du canton de Saint-Gervais qui a le moins varié ces dernières années : 1.009 habitants à l'écrit, recensement contre 1.624 au précédent. Une différence de 15 habitants seulement alors que le dépoulement est la règle dans ces campagnes.

Cette belle constance, cette stabilité, Saint-Priest-des-Champs, qui tout de même, nous dit, a compté jusqu'à 1.300 habitants avant 1900, un élément de stabilité est, depuis la guerre de 14-18, apparu : la possibilité pour les jeunes agriculteurs d'aller travailler aux Affaires d'Anizies. Il y en a une cinquantaine dans la commune qui, leur journée terminée à l'usine, peuvent aider leurs parents à faire valoir la propriété. C'est l'avènement des « ouvriers-paysans », bien nommés récemment, qui n'est d'ailleurs pas propre uniquement à cette région et existe notamment dans un très large périmètre autour de Clermont.

Mais il en est un autre, plus bel encore, que Saint-Priest-des-Champs, qui tout de même, nous dit, a compté jusqu'à 1.300 habitants avant 1900, un élément de stabilité est, depuis la guerre de 14-18, apparu : la possibilité pour les jeunes agriculteurs d'aller travailler aux Affaires d'Anizies. Il y en a une cinquantaine dans la commune qui, leur journée terminée à l'usine, peuvent aider leurs parents à faire valoir la propriété. C'est l'avènement des « ouvriers-paysans », bien nommés récemment, qui n'est d'ailleurs pas propre uniquement à cette région et existe notamment dans un très

d'une plus grande propreté. On pense à la salle des fêtes (elle a été achetée en 1931). Quant à l'électricité, elle a été achetée dès 1931. Le bourg, très compact, est parfaitement équiné tant au point de vie, artisanal que commercial ; les cultivateurs y trouvent des représentants de tous les métiers : artisans parallèles et nécessaires à l'exercice de leur profession : maréchaux-ferrants, charbons-forgers, garagistes, réparateurs de machines agricoles, etc., etc...

#### L'équipement scolaire

La population scolaire assez nombreuse (95 enfants au total) est répartie entre trois écoles :

#### 15 kilomètres de chemins

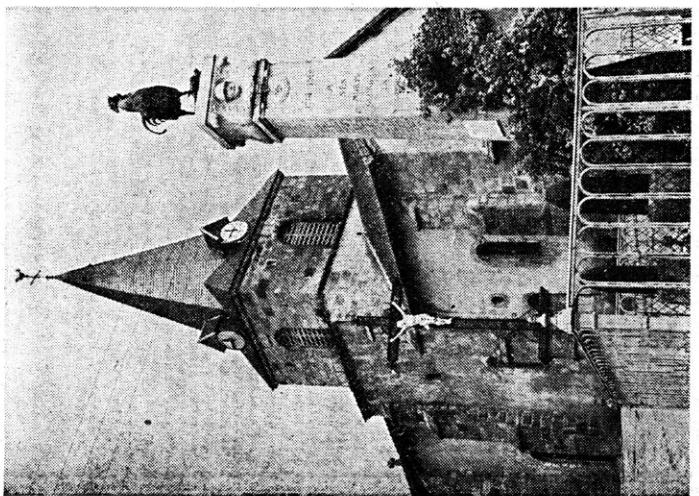
Une dispersion extraordinaire du peuplement. Notons que l'étranger au pays peut aisément

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

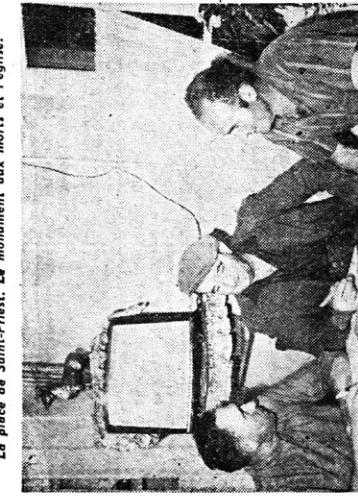
Maire : Docteur Gérard PEYRIT, professeur à la faculté de Médecine et des Pharmacie de Clermont-Ferrand. Adjoint : M. Alphonse DESPARAINS, propriétaire-exploitant à Beaufossouc-Grand. Conseillers municipaux : MM. Michel CROMARIAZ, Marcel FAURE, Jean MAZERON, Clément MAZERON, Raymond GOURDY, Charles GRANGE, Léon BOUDOL, Georges BARSE, René FAURE, Paul DENIS, Georges FAVIER.

#### La commune aux 56 hameaux

Maintenant donc d'un chiffre de population très honorable pour une superficie totale assez considérable : 4.850 hectares, ce qui fait de Saint-Priest l'une des communes les plus peuplées de l'Auvergne, ayant été placées à tous les croisements.



La place de Saint-Priest : Le monument aux morts et l'église.



#### Aujourd'hui, le curé, l'abbé Achard, dessert aussi Espinasse. Lettres de noblesse

Notons encore l'existence, au temps jadis, à Saint-Priest, d'un prieuré dépendant également de l'abbaye de Menat qui l'avait fondé. Ce prieuré fut enregistrer ses armes à l'armorial général de France en 1698. Trier : de Salvert de Montrognon, en 1651. A la Révolution, en 1789, l'importante abbaye de religieuses du village de la commune de Pron-dunes, canton d'Hermenet, possédait, St-Priest-des-Champs une dîme, un étang et quelques prés, le tout afferme 670 livres. Gilbert de Serviers, écuyer — lisons-nous encore dans le grand dictionnaire historique d'Ambroise Tardieu (1877) — ainsi appela pour le distinguer de St-Priest-de-Brancion, du nom de Rambaud en 1233, que Sanctus Projectus — s'appelait — le château de Saint-Priest.

Bien n'a été négocié donc, ainsi qu'il résulte de la charte, pour assurer à l'abbé Achard, dessert aussi à Saint-Priest, l'une des plus grandes familles de l'Auvergne, ayant été placées à tous les croisements.



Depuis Juillet 2018, à Gandichoux, le LVA ALIAS accueille des jeunes en difficultés.

### **DIS, C'EST QUOI UN LVA ?** -extraits Wikipédia-

Les Lieux de Vie & d'Accueil offrent des spécificités dans le secteur de l'accompagnement social :

- Le quotidien, le « Vivre avec », comme premier support éducatif.
- Un accueil centré sur des relations de proximité, fondées sur une acceptation de la personne dans sa singularité et dans sa globalité.
- Un accueil en petit effectif, en général de trois à sept personnes accueillies ; des accueillants clairement identifiés, en général de deux à cinq Permanents.
- Un accueil déterminé par un projet personnalisé - issu d'une réflexion commune entre les Permanents du LVA et ses Partenaires - visant l'apaisement, le rétablissement de liens sociaux, un cheminement de la personne accueillie pour la construction d'un projet de vie singulier.
- Un accueil dont la durée s'adapte suivant les besoins de la personne (séjour long, relais, alternance, séquentiel, rupture, « vacances »).
- Des professionnels utilisant des techniques de supervision, permettant une distanciation de ce qui se vit et se travaille au quotidien auprès des personnes accueillies.
- Un accueil dans une structure à taille humaine, autonome dans son projet social et dans sa gestion administrative et financière.
- Reconnus par les professionnels des secteurs sociaux, médico-sociaux et judiciaires pour l'intérêt de leurs accompagnements, les LVA ne peuvent répondre qu'à une part limitée des demandes qui leur sont adressées.

Les L.V.A occupent une position à la lisière des établissements médico-sociaux et des accueils familiaux. Ils proposent des solutions adaptées à des personnes pour lesquelles un accompagnement professionnel et fortement personnalisé est préconisé. Les LVA sont particulièrement sollicités pour des

enfants, adolescents ou adultes pour lesquels les caractéristiques institutionnelles des établissements sociaux et médico-sociaux ne sont pas indiquées.

### **DIS, C'EST QUOI ALIAS ?**

A Gandichoux, 3 jeunes, 5 salariés dont 3 éducateurs spécialisés. ALIAS, un LVA, mais pas que ...

ALIAS porte dans son acronyme 2 notions qui ouvrent à d'autres spécificités : l'Innovation et l'Action Sociale. C'est la simple idée que tout à chacun puisse s'impliquer dans l'action sociale, pour être solidaire avec ceux qui ont des difficultés. Pour se faire, ALIAS tente de proposer aux jeunes un maximum d'interrelations, soit autant de terrains d'expérimentation pour les aider à se construire. Merci à tous ceux qui y participent !

Des rencontres, des échanges, des projets, des activités ... ALIAS milite pour un territoire dynamique qui s'organise, comme exemple éducatif proposé aux jeunes et pour l'accès à des services pour la jeunesse locale.Animateurs, bénévoles, porteurs de projets, acteurs de la culture, du sport, de la solidarité ... nous avons besoin de vous ! Montrons à notre jeunesse que, hors des écrans et réseaux « sociaux », nous pouvons

nous organiser et nous rendre des services mutuels, dans une émulation positive et constructive.

La solidarité est un enjeu majeur. Considérée bien souvent comme la dernière roue du carrosse, elle nous concerne directement, et c'est la seule qui peut nous faire évoluer correctement. Produire du social est aussi une mission d'ALIAS.

### **Si tout cela vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact !**

Nous sommes preneurs de toutes propositions -de la réflexion à l'action- pour mener à bien notre projet social d'intérêt collectif.

**ALIAS-63 Accueil Local d'Innovation & d'Actions Sociales**  
Siret 799 095 963 00010 - APE 8790A - Association loi 1901  
déposée à la Sous-Préfecture de Riom sous le n°W634003003  
**Gandichoux - 63 640 Saint-Priest des Champs**  
**04.73.52.59.09** **contact@alias-63.org**



## AMICAL LAÏQUE SECTION GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN.

Suite à la suspension des cours en 2020-2021, l'association a repris en septembre 2021 avec 16 fidèles adhérentes.

L'année s'est déroulée calmement avec le traditionnel repas de Noël au restaurant Les Tilleuls. Il n'y a pas eu de sortie de printemps faute de motivation. Pour la 31<sup>e</sup> année, l'activité est repartie en septembre 2022 avec le même effectif. Françoise assure toujours les cours le jeudi de 19h à 20h à la salle des associations. Les séances variées avec échauffement, renforcement musculaire, abdos et étirements, ainsi que l'utilisation de matériel (bâtons, ballons, élastiques...) se déroulent en toute convivialité. Venez nous rejoindre !

LA RESPONSABLE G.E. ELIANE MAIGNOL



## APE

L'association des parents d'élèves de Saint Priest des Champs a pour but de récolter des fonds destinés au financement de sorties ou activités scolaires des enfants de l'école communale.

Nous avons connu lors de l'année scolaire 2020/2021 des hauts et des bas, une année blanche sans manifestations à cause de la COVID 19 compliquée pour tous.

La fin d'année scolaire 2021/2022, fût marquée par une visite « la ferme de la Ganne » où les petits sont restés l'après-midi pour participer à une activité et les plus grands ont visités le vieux Montluçon. Un spectacle mis en scène par les maitresses et joué par les enfants a été présenté début juillet à la kermesse proposée par L'APE et l'équipe enseignante. Ces animations ont fait le bonheur des petits et grands avec buvette et restauration. Comme chaque année, une calculatrice a été offerte aux enfants entrant en 6ème à la rentrée suivante.

Pour l'année 2022/2023, nous commencerons en organisant une chasse aux bonbons pour Halloween ainsi qu'une boum. Les animations prévues pour cette fin d'année seront une bourse aux vêtements début décembre et une vente de chocolats pour Noël.



Et si l'année 2023 le permet nous avons prévu un loto si nous arrivons à trouver des lots ou sinon une bourse aux vêtements, une chasse aux œufs pour Pâques et une nouvelle vente de madeleines Bijou.

Nous tiendrons également la buvette lors du marché de Noël organisé en collaboration avec la mairie et l'école au mois de décembre. Ce qui nous permettra de financer comme chaque année la piscine des enfants, et autres sorties organisées par les maitresses.

Le bureau a un peu changé cette année, la trésorière suppléante Laura Masson a démissionné pour raisons professionnelles.

La présidente reste Émilie Goupil, la vice-présidente Aurélie D'Hondt, la secrétaire Déborah Roussel, la suppléante Delphine Deberne, le trésorier Tristan Gosselin.

Nous tenons à remercier les parents qui restent impliqués dans l'association et merci également aux habitants de Saint-Priest-des-Champs et alentours de participer aux manifestations que nous organisons.

Nous tenons aussi à dire que sans l'implication des parents, l'association ne pourrait survivre. Merci pour les enfants.

MME GOUPIL ET LE BUREAU.

## GROUPE FOLKLORIQUE « LES CROUZADOUS »

Après deux années au ralenti, 2022 a vu une reprise des activités au sein du groupe folklorique.

Des thés dansants au printemps et à l'automne, des repas au restaurant ainsi que des manifestations durant l'été, ont ponctués l'année.

Actuellement, le groupe prépare son réveillon de la Saint Sylvestre qui nous espérons ne sera pas stoppé par de nouvelles restrictions.

D'ores et déjà, nous vous informons que le 30<sup>ème</sup> anniversaire des « Crouzadous » aura lieu en septembre 2023.

Pour les personnes intéressées par la danse et la musique folklorique, les répétitions ont lieu les vendredis à 20h00 à la salle des fêtes.



## COMITÉ DES FÊTES

Cette année 2022, le Comité des Fêtes n'a pu organiser sa traditionnelle belote pour des raisons sanitaires. Pour compenser, il a été organisé courant avril un repas à thème « jambon à la broche » qui a réuni 160 convives. Les retours positifs nous encouragent à renouveler une soirée à thème courant 2023.

La pétanque du mois de juin a réuni une trentaine d'équipes pour un moment convivial et sportif.

Le premier dimanche d'octobre, la fête autour du pressoir a rassemblé la population sur la matinée.

A noter que durant l'été, l'association a été ravie et heureuse de participer au succès des marchés d'été le mercredi soir.

Pour récompenser les bénévoles de l'association, un voyage au ZooParc de Beauval a été organisé le samedi 10 septembre. Nous avons passé une journée agréable sous un soleil généreux.

Merci à toutes les personnes qui ont participé aux manifestations durant cette année.



## ASSOCIATION COMB LAB



Au service de la résilience locale, l'association Comb Lab poursuit, avec ses partenaires, ses travaux théoriques et concrets dans les domaines concernés par le développement durable.

Au printemps 2022, quatre soirées d'informations tenues dans chacune des communautés de communes des Combrailles ont permis à un public diversifié de dialoguer avec des chercheurs de haut niveau. Plusieurs thématiques furent examinées : les conséquences environnementales de la perte de biodiversité ; le rôle des haies bocagères pour l'infiltration d'eau de pluie qui maintient l'humidité des sols et bénéficie aux récoltes du fourrage et des céréales ; les effets environnementaux des relations entre la haute atmosphère et les sols. Enfin chacun repartit avec des informations simples et directement applicables pour choisir ses produits alimentaires dans la grande distribution.

Durant les trois semaines européennes du développement durable (18 septembre – 8 octobre 2022), Comb Lab organisa des visites de fermes adhérentes de l'association Alternacomb Agri. Démonstration d'un régénérateur de prairie à Saint Hilaire la Croix, autonomie fourragère du troupeau à Pionsat et pâturage tournant dynamique à Chapdes Beaufort, trois volets de résilience climatique pour l'élevage qui intéressèrent les professionnels et le grand public.

Au long du second semestre 2022, Comb Lab coordonne un programme de plantation d'arbres et de haies bocagères au Pays de Saint Éloy et sur le territoire de Combrailles, Sioule et Morge. Les porteurs de projets sont des particuliers, des agriculteurs et des communes. Ensemble, nous portons une attention particulière à choisir des espèces résilientes au changement climatique et environnemental. Au-delà de la plantation, ce programme inclut un suivi au long cours pour tirer le maximum de données pertinentes au fil des saisons et en faire bénéficier de prochains porteurs de projets.

Membre du comité de pilotage du Forum national du développement durable (5 & 6 décembre 2022), Comb Lab contribue à la préparation et à la réalisation de ces journées. Élus, agents de collectivités et acteurs de terrain expérimenteront des outils d'accompagnement et d'évaluation des politiques locales de transition.

Le 1<sup>er</sup> avril 2023 – ce n'est pas une blague ! – Comb Lab co-organise avec la commune de Saint Éloy une grande journée de la transition avec conférences et ateliers pratiques animés par des spécialistes reconnus dans les domaines énergétiques, agricoles, alimentaires etc.

Un simple mail adressé à [comblab@comblab.fr](mailto:comblab@comblab.fr) suffit pour recevoir notre lettre mensuelle et accéder à toutes les précédentes.

MICHEL AGUILAR, PRÉSIDENT.

## CLUB DES JEUNES

Cette année nous a permis de retrouver une vie normale après deux années compliquées. Elle a été marquée par le retour des festivités dans le village.

C'est dans le but de maintenir une ambiance festive et conviviale au sein du village que nous avons réalisé différentes animations tout au long de l'année.

Durant ces dernières années, peu de manifestations ont pu être réalisées. C'est pourquoi, dès le 8 avril nous avons organisé un bal à la salle des fêtes qui a été apprécié par les communes alentours et près de 250 personnes sont venues.

Nous avons par la suite organisé la randonnée gourmande au mois de mai. Le départ était à la Croizette et plusieurs parcours étaient possibles. Ces parcours ont permis aux participants de découvrir les chemins et petits lieux-dits de la commune. Les randonneurs ont ensuite pu manger le repas entièrement préparé par le Club des Jeunes.

Vous retrouverez la randonnée gourmande en 2023 avec de nouveaux parcours.

Le premier week-end de juin a sonné le retour de notre traditionnelle fête patronale qui n'a malheureusement pas pu se dérouler comme prévu...

Nous avions un début de fête réussi grâce au premier bal ainsi qu'au show de voitures et au concours de pétanque du samedi après-midi. C'est lors de notre afterwork que les choses se sont compliquées... il s'avère que l'orage de grêle a tout ravagé sur son passage et nous avons été contraint d'arrêter notre fête pour ce samedi. Heureusement, nous n'avons pas eu de blessé mais seulement des dégâts matériels.

Nous tenions à remercier toutes les personnes venues durant notre fête mais principalement celles présentes au repas du dimanche midi.

Pour conclure, nous avons eu une fête compliquée et alors un bilan mitigé. Cependant, nous allons faire tout notre possible pour que ce soit encore mieux l'année prochaine.



## LES JOYEUX AÎNÉS

Lors de l'assemblée générale du 6 mars 2022, en présence de nombreux adhérents, le club a constitué son nouveau bureau :

- Président : Gérard MOURLON
- Vice-présidente : Annie NONY
- Secrétaire : Michelle LASCIOUVE
- Secrétaire adjointe : Paulette BERAUD
- Trésorière : Renée MOUSSELON
- Trésorière adjointe : Claude LE CAM

L'association compte 66 adhérents dont une quinzaine a intégré le club en 2022.

Notre association a retrouvé ses adhérents en avril après de longs mois d'inactivité à la suite des mesures sanitaires imposées par la COVID 19. Tous étaient très heureux de se revoir et de reprendre les bonnes habitudes et surtout de retisser le lien social qui a tant manqué durant cette longue interruption.

Rétrospective de l'année 2022 :

Lors du repas de printemps, le dimanche 3 avril, le président a souhaité la bienvenue à tous ainsi qu'aux nouveaux adhérents et retracé l'historique de la présidence du club depuis sa création. Une agréable journée passée lors du spectacle au Garden Palace le jeudi 2 juin avec un excellent repas, une animation géniale et un très beau spectacle. A refaire...

La journée pique-nique prévue le mercredi 29 juin à l'étang de Sauret Besserve a été annulée à la suite de l'épisode de grêle survenu en début du mois où beaucoup ont subi des dégâts sur leur toiture.

Le thé dansant du dimanche 24 juillet s'est aussi très bien déroulé avec plus d'une centaine de personnes venues danser avec Jérôme et son orchestre.

Le dimanche 4 septembre a eu lieu le repas de la rentrée qui a permis à chacun de se retrouver pour un moment de convivialité. Un petit tour en Dordogne à Argentat pour une balade théâtrale



en gabare le mardi 20 septembre a permis de découvrir l'épopée des gabariers au fil de la rivière Espérance avec un orateur très expressif et très gestuel.

Le dimanche 13 novembre, dernier repas de l'année chez Françoise au restaurant les Tilleuls.

Le thé dansant du dimanche 27 novembre animé par Le Cantalou clôture les festivités de l'année.

Il y a aussi les mardis après-midi du club avec des activités belote, marche, jeux de société... qui se terminent par un petit goûter.

### ANIMATIONS PRÉVUES POUR 2023 :

- Galette des rois le 8 janvier
- Concours de belote le 12 février
- Thé dansant le 26 février
- Repas de printemps le 26 mars
- Thé dansant le 23 juillet
- Repas de la rentrée le 3 septembre
- Repas d'automne le 19 novembre
- Thé dansant le 26 novembre

Les excursions pas encore datées seront annoncées ultérieurement. L'association vous présente ses meilleurs voeux.

## ASSOCIATION KTL

### DHAGPO KUNDREUL LING, le monastère bouddhiste du Bost et Laussedat : Retour sur l'année écoulée

L'année a été riche en événements et en changements à Dhagpo Kundreul Ling ! En décembre, nous avons dédié une semaine du calendrier à la récitation de prières. Prier et formuler des aspirations pour le bonheur de tous demeurent le cœur de la vocation du monastère. Nous avons été heureux de recevoir à cette occasion de nombreux pratiquants venus de France et d'autres pays européens pour se joindre à nous. De façon générale, Dhagpo Kundreul Ling est dans une phase de rénovation et attire de plus en plus de monde. Ces derniers mois nous avons proposé plusieurs grands évènements, invitant les pratiquants bouddhistes à venir sur le centre pendant plusieurs jours. Comme notre capacité d'hébergement est restreinte, l'offre hôtelière proposée par les communes avoisinantes a été très appréciée de tous ! Cet été, durant l'un de ces évènements, nous avons eu l'honneur de recevoir M. le préfet Philippe Chopin le 20 août dernier pour décorer Lama Droupqyu Wamgo, une moniale de notre congrégation, de la médaille de l'Ordre Nationale du Mérite pour son activité d'aumônière nationale. Ce moment républicain empreint de fraternité restera dans nos mémoires et nous a profondément réjoui. En parallèle de ces



moments nous continuons des travaux d'aménagements. En février dernier la boutique Soujata a été entièrement rénovée pour offrir un espace agréable et chaleureux. En 2021, une nouvelle aire de stationnement a été créée pour dégager la voirie. Les visiteurs étant de plus en plus nombreux à venir visiter le grand temple, de nouvelles toilettes publiques ont été aménagées à côté de l'aire de stationnement et une petite aire de pique-nique installée derrière l'ancien parking, sous les arbres. D'autres projets sont en cours de réflexion : notre souhait est d'offrir à tous ceux qui viennent, bouddhistes ou non, un espace accueillant et propice au développement de la paix intérieure.

## LA JEUNESSE SPORTIVE DE SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS

La saison 2022/2023 débutée depuis le 28 Aout par la coupe de France, va nous amener à la 99<sup>eme</sup> année d'existence de la J.S.S.P.

C'est une motivation supplémentaire pour l'équipe dirigeante à perpétuer la vie de cette association.

La Jeunesse Sportive compte 80 licenciés :

- Deux équipes séniors masculines évoluant en D1 et D3 départemental,
- Une équipe féminine en championnat départemental à 8 joueuses,
- Quelques jeunes au sein du groupement « Combrailles Football » comprenant Saint-Georges les Ancizes, Saint-Ours-les-Roches et Saint-Priest-des-Champs dont Camille BOUEIX LACOUR petit fils de notre restauratrice Françoise LACOUR, Timothée GOURDY petit fils d'un serviteur du club Alain GOURDY,

Cette nouvelle saison s'annonce sous les meilleurs hospices. De nombreux jeunes joueurs ont intégré les équipes : Clément et Samuel TAYTARD , fils de notre fidèle dirigeant Christophe TAYTARD, Léo et Noa MOURLON , Maxime TAYTARD petits fils de notre ancien garagiste Gérard MOURLON , Jules LOPEZ, neveu de notre joueur toujours actif Nicolas SANNE , Mathis COOMANS du bourg , Benjamin MAY joueur formé au Clermont foot nous arrive du Montel- de Gelat et apporte de la sérénité à l'équipe tout comme Sébastien GIRAUD de retour dans les buts, Martin PERRICHON venu rejoindre son frère Paul Alexis. Tous ces joueurs, très bien intégrés, sont les bienvenus. Nous souhaitons que cette jeunesse apporte un élan pour pousser la J.S.S.P vers l'avant.

L'équipe féminine, entraînée par Mr Vincent MALNARD, forte de ses 17 licenciées paraît armée et devrait bien figurer dans son championnat. Merci à toutes et surtout aux nouvelles qui ont rejoint le groupe.



L'équipe première est entraînée cette saison par deux joueurs emblématiques du club : Florent GALLARD et Jérémie BOILEAU. Elle devrait obtenir de très bons résultats.

L'équipe B, reléguée la saison dernière en D3 départemental par manque d'assiduité et placée sous la responsabilité de Mr Stéphane RIBEAUDEAU, devrait également réaliser une bonne saison compte tenu d'un effectif de qualité.

2024, qui approche à grands pas, sera la 100<sup>e</sup> année de la J.S.S.P. Cet objectif doit motiver le club tout entier : joueuses, joueurs, dirigeants, supporters à porter les couleurs rouges et blanches au plus haut niveau.

La Jeunesse Sportive remercie sincèrement celles et ceux qui la font vivre et souhaite à chacun une très bonne année 2023. Composition du bureau : Président Yves MAIGNOL, Vice-Présidents Jonathan HUMBERT et Alain GOURDY, Secrétaires Sébastien MOUSSELON et André LEBRETON, Trésorières Claire CHERPOZAT et Anaïs CHEFDEVILLE.

*André LEBRETON.*



Les porte-drapeaux membres de l'Association UNC<sup>(1)</sup> de la commune sont présents à chaque commémoration au monument mais également dans les communes voisines de secteur pour les commémorations spécifiques, inaugurations ou le décès de camarades, anciens combattants.

Il s'agit bien souvent de personnes d'un certain âge qui s'interrogent sur le devenir de leur « fonction » indispensable au devoir de mémoire, des hommes et des femmes soucieux d'assurer la relève.

Les combattants des guerres d'Indépendance<sup>(2)</sup> ne faisant plus légion et les militaires des OPEX<sup>(3)</sup> très peu nombreux en milieu rural, il fut décidé de sensibiliser la jeunesse de la commune. Ainsi les collégiens et lycéens furent destinataires, à la mi-avril, d'un courrier expliquant le rôle des porte-drapeaux lors des cérémonies, rappelant à tous l'engagement d'hommes et de femmes dans les conflits armés ayant endeuillé les populations civiles et militaires de 1914 à nos jours.

Ce courrier ne resta pas lettre morte puisque le 8 mai 2022, une lycéenne, quatre collégiens et une élève de l'école primaire de Saint-Priest-des-Champs portaient fièrement le drapeau tricolore. Ces adolescents, parfois presque adultes avaient troqué l'œillet rouge qu'ils avaient coutume de déposer au monument pour une hampe de drapeau.

Reste maintenant aux membres de l'association et aux élus locaux de légitimer et d'inscrire dans le temps cette volonté de perpétuer le devoir de mémoire...



<sup>(1)</sup> Union Nationale des Combattants

<sup>(2)</sup> Décolonisation de l'Indochine (1946 à 1954), du Maroc, de la Tunisie (1956), Algérie (1962)

<sup>(3)</sup> Opérations extérieures : Harmattan, Serval, Barkhane, Chammal

### RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023 DU 19 JANVIER 2023 AU 18 FÉVRIER 2023.

Madame, Monsieur,

**Vous allez être recensé(e) cette année.**

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur chargé de cette opération, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



### LE RECENSEMENT DE LA POPULATION, COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 19 janvier 2023 sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice d'information vous seront remis prochainement dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des statistiques anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est gratuit : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Votre Maire

# TERRITOIRE

## ASSOCIATION EPF AUVERGNE



L'Établissement Public Foncier (EPF) Local d'Auvergne met au service des EPCI et des communes qui le composent son expertise pour faciliter la réussite de leur stratégie foncière rurale et urbaine. Il est constitué de près de 800 délégués qui animent et représentent : 27 EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale), 24 communes indépendantes, la région Auvergne-Rhône-Alpes, les départements de l'Allier, du Cantal et du Puy-de-Dôme, 21 syndicats d'eau, d'environnement et de tourisme et 3 organismes socio-économiques. Son action s'exerce par son Conseil d'administration composé de 33 élus locaux et sa Direction. Il s'appuie sur une équipe de 34 collaborateurs qui agissent en synergie avec les élus pour faciliter et garantir la réussite de leurs projets de territoire.

L'EPF Auvergne étudie et réalise des acquisitions foncières en amont des projets d'aménagement ou de requalification selon les différentes thématiques de son plan pluriannuel d'interventions : revitalisation de centre-bourg et requalification de friches, habitat, équipements publics mais également développement économique et préservation des espaces naturels. Au cœur de sa mission de service, son équipe conseille, étudie, négocie, achète, finance, gère les biens... pendant la durée du portage, pour le compte de ses membres, les biens nécessaires à la réalisation de leurs projets. »



3 photos reflétant un chantier de travaux de proto-aménagement (désamiantage et déconstruction) réalisé à Sayat dont l'objectif était d'élargir la voirie et de créer plus de visibilité sur le carrefour par la déconstruction de biens.

## SMADC

### LE SMADC ET LA COMPÉTENCE TOURISME

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles exerce au titre de ses compétences obligatoires la compétence tourisme.

C'est dans ce cadre-là que le SMADC :

- Porte la stratégie de développement touristique (feuille de route du développement touristique de 2023 à 2027),
- Impulse et accompagne les projets d'aménagement touristique (itinéraires de randonnées, aménagement de belvédères, développement des plans d'eau, structuration de l'offre de VTT...),
- Accompagne les porteurs de projets (publics et privés) en ingénierie et en recherche de financement.

Lauréat de l'appel à projets Plan Avenir Montagne Ingénierie initié par le Ministère de la Cohésion des Territoires, le SMAD peut, via cet outil, intensifier ses actions sur les activités de pleine nature.

### UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS.

Marion Rouillat (chargée de mission développement) et Sébastien Giraud (chargé de mission Plan Avenir Montagne) composent le service tourisme.

Le SMAD des Combrailles vous accompagne, en partenariat avec les Communautés de Communes, dans la création ou le développement de votre projet touristique. Recherche de financement, ingénierie, conseils pratiques, mise en relation avec d'autres interlocuteurs publics ou privés... N'hésitez pas à faire appel à nos services.



Contact : [tourisme@combrailles.com](mailto:tourisme@combrailles.com) - 04 73 82 85 08

### UNE NOUVELLE MARQUE DE TERRITOIRE

En étroite collaboration avec l'Office de Tourisme, le SMAD des Combrailles élabore une nouvelle marque de Territoire. Déclinée en premier par l'Office de Tourisme, cette bannière commune sera par la suite utilisée dans d'autres secteurs portés par la structure (Agriculture, Culture, Economie, Santé...).

Véritable outil de communication et de reconnaissance, la marque favorisera la cohérence des actions de communication engagées et garantira, de ce fait, la promotion du territoire.



Vos élu(e)s au Syndicat Pierrette ALVES, Bernard FAVIER votre Maire, la presse, les réseaux sociaux et moi-même en ma qualité de Président du syndicat depuis janvier 2021, avons eu l'occasion de vous alerter sur la situation très difficile du S.I.R.B que nous avons eu la surprise de découvrir fin 2020. De toute évidence le syndicat aller tout droit vers une liquidation avec ses conséquences financières pour les onze communes dont Saint-Priest-des-Champs et aurait signifié la fin du développement touristique autour du plan d'eau. En 2021, nous avons dû faire face à la cour des comptes, à la pandémie, à une demande de sortie du syndicat de deux communes et à une multitude d'autres difficultés administratives et techniques de toutes sortes. Malgré tout cela, nous avons avancé soutenu par une majorité des communes adhérentes, le SMADC, les différents acteurs concernés par le développement touristique du territoire ainsi que les pouvoirs publics. Aujourd'hui, je suis heureux de vous annoncer que certaines de nos initiatives se mettent lentement mais sûrement en place : - Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2022 un opérateur de tourisme nommé « VACANCEOLE » s'occupe de la gestion hôtelière du village de vacances de Confolant rebaptisé « Domaine de Confolant » et présenté sur divers supports publicitaires. Pour information, VACANCEOLE gère plus de 100 établissements de tourisme et de vacances sur le territoire national.

- Un accord avec Monsieur le Maire de la ville de Clermont-Ferrand, Monsieur Olivier BIANCHI, va permettre une reprise de l'ancienne colonie de vacances La Fonzado par un groupement d'architectes en vue de créer un second pôle des métiers de l'architecture, les deux seuls existant en France.

- Aucune commune n'est, finalement, sortie du syndicat et l'ensemble des communes nous ont versé une contribution exceptionnelle financière de 200 000 € permettant de passer le cap décisif de l'année 2021/22 et d'envisager l'avenir plus sereinement.

Je tiens à remercier, au nom du syndicat, la commune de SSaint-Priest-des-Champs pour son aide financière lors de notre demande de contribution exceptionnelle.

- Le budget principal 2021 était excédentaire, en conformité avec les prescriptions des pouvoirs publics. Le détail des différents budgets a été élaboré par une équipe responsable soucieuse de leur équilibre et de leur sincérité.

- Une nouvelle fois, sur l'ensemble de la saison estivale, 9 BNSSA ont surveillé la baignade des trois plages de notre plan d'eau. Nous avons fêté, également, cette année, autour d'un buffet campagnard en nos locaux de la maison des pêcheurs, les 60 ans du SIRB, en présence de Monsieur André NEYRAT Président du syndicat de 1976 à 2001 ainsi que de nombreux invités ce qui nous a permis de constater l'attachement indéfectible du territoire au syndicat.

Enfin, autour d'un plan d'eau magnifique dans son écrin de nature préservée, la saison estivale a été ponctuée par une série de manifestations et d'événements variés dont l'objectif est d'apporter aux familles et à leurs enfants plaisirs et satisfactions en toute sécurité.

*Philippe BRICHEUX, Président*



*Le SIRB fête ses 60 ans (1962 - 2022)*





### L'Office du Tourisme des Combrailles, nous sommes là pour vous !

Votre Office du Tourisme réunit les 99 communes des Combrailles. Une équipe dynamique vous accueille dans 3 bureaux fixes à l'année : Saint Gervais, Les Ancizes et Pontgibaud. Pendant la saison thermale vous nous retrouverez au bureau de Châteauneuf-Les-Bains et un peu partout en haute saison sur le territoire avec notre accueil mobile (bus).

### Que faisons nous ?

En premier lieu nous sommes là pour faciliter le séjour des touristes, les accueillir et les informer sur les activités, les visites, les points d'intérêts, les hébergements... Nous assurons également la promotion touristique du Territoire à travers notre site internet, les réseaux sociaux, nos brochures. Nous nous employons à rendre visible notre Territoire en Auvergne. En équipe avec le SMADC nous travaillons à la mise en œuvre de la politique locale de développement touristique. Nous mettons en relation les divers acteurs du tourisme pour faciliter la mise en place de projets. Par ailleurs nous sommes un observatoire du tourisme, ce qui nous permet de comprendre l'activité touristique et ses retombées économiques.

Le saviez-vous ? Nos bureaux sont aussi des boutiques de produits locaux !

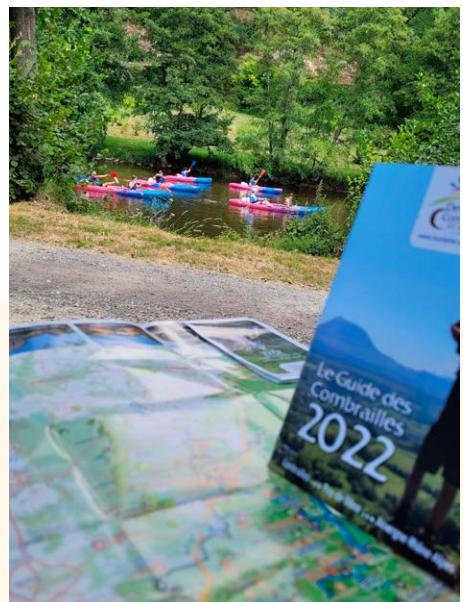


### Qui sommes-nous ?

En plus de l'accueil souriant au quotidien dans nos bureaux, les membres de notre équipe sont spécialisés sur différents sujets :

- Eva en charge des relations avec les prestataires.  
(Contact : eva.glasziou@tourisme-combrailles.fr - BT de Pontgibaud)
- Guénaël spécialisé dans les activités de pleine nature.  
(Contact : guenael.andre@tourisme-combrailles.fr - BT de Châteauneuf-les-Bains)
- Mélanie s'occupe du site internet et des outils numériques  
(Contact : melanie.mista@tourisme-combrailles.fr - BT des Ancizes)
- Adrien anime les réseaux sociaux.  
(Contact : adrien.juillet@tourisme-combrailles.fr - BT des Ancizes)
- Evelyne est responsable de l'accueil et de la qualité.  
(Contact : evelyne.ceroni@tourisme-combrailles.fr - BT de Saint-Gervais)
- Florence chargée de l'administration, la comptabilité et la trésorerie.  
(Contact : florence.savoldelli@tourisme-combrailles.fr )
- Clémentine dédiée au développement durable.  
(Contact : communication@tourisme-combrailles.fr)
- Et Yann à la direction.  
(Contact : direction@tourisme-combrailles.fr)

Tout cela sous la présidence de Bruno Llinares, Maire de Prondines.



### Grâce à votre Office du Tourisme redécouvrez Les Combrailles !

Laissez-vous guider par notre appli rando « Destination Combrailles », à travers nos beaux paysages et notre patrimoine. Vous la retrouverez grâce au QR code. Si vous préférez le format papier, explorez les Combrailles à l'aide de nos fiches randonnée et nos fiches patrimoine disponible dans nos bureaux !

Redécouvrez la nature avec vos enfants grâce à nos kits experts natures.

### Rendez-vous visite !

Non seulement pour récupérer tous nos bons plans et pour retrouver vos artisans et producteurs locaux dans nos boutiques.

Partagez vos photos sur les réseaux !

Visitez notre site internet (qui se fera prochainement une peau neuve) et suivez-nous sur les réseaux. #destinationcombrailles [www.tourisme-combrailles.fr](http://www.tourisme-combrailles.fr)

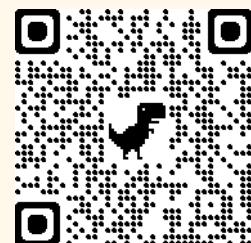
Facebook : Office-de-Tourisme-des-Combrailles

Youtube : tourismecombrailles

Instagram : destination.combrailles

Contact : 04 73 85 80 94. -[contact@tourisme-combrailles.fr](mailto:contact@tourisme-combrailles.fr)

Saint Gervais d'Auvergne : 1 rue G. Desaix (63390) / Pontgibaud : 18 rue du Commerce (63230) / Les Ancizes Comps : 22 avenue du Plan d'eau (63770) / Châteauneuf les Bains : La Chaux - (63390)



## SICTOM DES COMBRAILLES

Toute l'année, feuilles mortes, tailles et tontes affluent dans les déchèteries du SICTOM des Combrailles.

Pourtant, ces matières, issues du vivant que l'on qualifie à tort de « déchets verts » sont en réalité des trésors pour le jardinier averti : elles sont l'essence de la fertilité des sols.

Les branches empilées en haies sèches forment une clôture naturelle, esthétique et gratuite. Elles hébergent les précieux animaux et insectes alliés du jardinier. Grâce aux graines disséminées par les oiseaux, elles sont le berceau des haies champêtres de demain, si représentatives du bocage typique de notre territoire.

Les tontes, si elles ne sont pas laissées directement sur le gazon pour le nourrir et le rendre plus beau, peuvent servir de paillage nutritif au pied des plantations pour mieux contrôler les herbes indésirables et économiser eau et engrais. Enfin, les feuilles mortes et brindilles sont utiles indifféremment comme paillage ou comme matière structurante du compost, en complément des biodéchets issus de cuisine. Le compost de feuilles est la base d'un excellent terreau pour les semis.



Composter, au sol ou en bacs, permet de conserver la fertilité naturelle de son jardin au lieu de « l'exporter » et donc de la perdre via les dépôts en déchèterie ou le brûlage, pratique désormais interdite et possible d'une amende de 450€.

Cela permet aussi de diminuer de 25% en moyenne, le volume de sa poubelle grise en recyclant chez soi ses biodéchets ménagers.

Le SICTOM des Combrailles accompagne les habitants des Combrailles dans cette démarche écologique en proposant à la vente des composteurs à tarifs préférentiels.

**Pour commander :**  
[www.valtom63.fr](http://www.valtom63.fr),  
**rubrique mon valtom**  
**ou mail :**  
**compostage-**  
**sictomdescombrailles@orange.fr** ou **téléphone au**  
**04.73.85.95.74.**

### 100 % DES EMBALLAGES

**Tous les emballages en métal**



BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BLISTERS MÉDICAMENTS...



BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES, TUBES...



**Tous les emballages en plastique**



POTS, BOÎTES, BARQUETTES...



SACS ET FILMS PLASTIQUES



FLACONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES



**Tous les emballages en carton**



BRIQUES



CARTONNETTES



BOÎTES



# ET MES AUTRES DÉCHETS ?



## Dans le bac gris

En **sac fermé** : les déchets d'hygiène (mouchoirs, lingettes, coton-tige, cotons, couches, protections hygiéniques...), les petits objets en plastiques (stylo, rasoir, brosse à dents...), la vaisselle cassée, la litière du chat, les sacs aspirateurs, les bâtonnages...



## Dans la colonne à verre

En **vrac** : les bouteilles, pots et bocaux en verre (bouchons et couvercles à déposer dans le bac jaune).



## Dans le composteur

Les déchets alimentaires et les petits déchets de jardin (feuilles, tontes). Pensez à commander votre composteur sur [www.valtom63.fr](http://www.valtom63.fr)



## En déchèterie

Les encombrants, les gros cartons, les déchets mobiliers (les vieux meubles, les matelas), l'électroménager, les gravats, le bois, la ferraille, les textiles (linge et chaussures), les déchets de jardin (souches d'arbres, taille, tonte, feuilles, branches), les déchets dangereux (peintures, solvants), les casseroles, les jouets hors d'usage, les piles, les ampoules, les batteries, les radiographies médicales, les huiles alimentaires et de vidange, les pneus de véhicules légers uniquement déjantés et non souillés



## Horaires d'ouverture des déchèteries

### Saint Eloy les Mines

04 73 85 96 10

Rue des Nionnes, 63700

Lundi : 10<sup>H</sup> - 12<sup>H</sup> | 14<sup>H</sup> - 17<sup>H</sup>

Mardi : 10<sup>H</sup> - 12<sup>H</sup> | 14<sup>H</sup> - 18<sup>H</sup>

Mercredi : 10<sup>H</sup> - 12<sup>H</sup> | 14<sup>H</sup> - 18<sup>H</sup>

Jeudi : 10<sup>H</sup> - 12<sup>H</sup> | 14<sup>H</sup> - 18<sup>H</sup>

Vendredi : 10<sup>H</sup> - 12<sup>H</sup> | 14<sup>H</sup> - 18<sup>H</sup>

Samedi : 9<sup>H</sup> - 12<sup>H</sup> | 14<sup>H</sup> - 17<sup>H</sup>

### Saint Gervais d'Auvergne

04 73 85 89 49

3 ZA les Verquettes, 63390

Lundi : 9<sup>H</sup> - 12<sup>H</sup> | 14<sup>H</sup> - 18<sup>H</sup>

Mardi : 14<sup>H</sup> - 18<sup>H</sup>

Mercredi : 14<sup>H</sup> - 18<sup>H</sup>

Jeudi : 14<sup>H</sup> - 18<sup>H</sup>

Vendredi : 14<sup>H</sup> - 18<sup>H</sup>

Samedi : 9<sup>H</sup> - 12<sup>H</sup> | 14<sup>H</sup> - 17<sup>H</sup>

### Pionsat

04 73 52 61 39

Les Fayes, 63330

Lundi : 14<sup>H</sup> - 18<sup>H</sup>

Mardi : 14<sup>H</sup> - 18<sup>H</sup>

Mercredi : 14<sup>H</sup> - 18<sup>H</sup>

Jeudi : 14<sup>H</sup> - 18<sup>H</sup>

Vendredi : 9<sup>H</sup> - 12<sup>H</sup>

Samedi : 9<sup>H</sup> - 12<sup>H</sup> | 14<sup>H</sup> - 17<sup>H</sup>

## FERMETURE LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS



LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS.  
PENSEZ À DONNER PLUTÔT QUE JETER !

## Astuces et conseils sur consignesdetri.fr



### SICTOM DES COMBRAILLES

04 73 85 95 74

sictomdescombrailles@orange.fr

[sictom-des-combrailles.fr](http://sictom-des-combrailles.fr)



# LA TAXE G.E.M.A.P.I

Une nouvelle taxe  
est apparue sur votre  
**avis d'impôt foncier.**  
D'où vient-elle ?  
A quoi sert-elle ?



1



## LA COMPÉTENCE GEMAPI

La Gemapi est un acronyme pour « **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** ». Elle fait partie des compétences intercommunales depuis 2018 et permet donc de mutualiser l'entretien des milieux aquatiques sur nos 34 communes.

2



## UNE RESSOURCE ESSENTIELLE

L'eau **est vitale** pour tout un chacun, et comme nous l'a démontré cet été caniculaire, elle commence à manquer. La protection des cours d'eau et des milieux humides est donc **un investissement pour l'avenir**.

3



## POURQUOI UNE TAXE ?

La communauté de communes a évalué le coût des travaux d'entretien et de la surveillance des **155 km de cours d'eau** du territoire à **400 000€ par an**. Une telle dépense étant inenvisageable pour la collectivité, le conseil a dû instaurer un nouvel impôt.

4



## QUI PAYE ?

La moitié des 400 000 € est couverte par la participation de financeurs extérieurs. Les 200 000 € restants proviennent donc de la taxe. Celle-ci porte essentiellement sur les **propriétaires de foncier non bâti**.

5



## A QUOI VA-T-ELLE SERVIR ?

Les sommes récoltées par la taxe **serviront uniquement** à : restaurer le fonctionnement naturel des cours d'eau, aménager les berges, surveiller la qualité de l'eau, prévenir les sécheresses, payer les techniciens, financer de nouvelles études etc...



**COVOIT'SANTÉ 63**  
recherche activement des  
**BÉNÉVOLES** pour conduire  
des personnes isolées à  
leur rendez-vous médicaux



Covoit'santé 63 met en relation des personnes isolées et sans moyen de locomotion avec des bénévoles pour les emmener à leur rendez-vous médicaux.

Dispositif mis en place par la communauté de communes en 2019, il souffre aujourd'hui de son succès. Nous nous voyons en effet dans l'obligation de refuser de nouveaux usagers depuis plusieurs mois par manque de bénévoles.

Nous avons plus que jamais besoin de vous !

Devenez bénévole en appelant le 06 78 37 12 24.

## RESSOURCERIE LA REMISE

Depuis plus de 7 ans, la Ressourcerie «La Remise» œuvre à la réduction des déchets en donnant une nouvelle vie aux objets dont vous n'avez plus l'utilité.

Nous reprenons, revalorisons et proposons à la vente tous types d'objets, des vêtements aux meubles en passant par les livres, les jouets et l'électroménager.

Pour en apprendre plus, vous pouvez venir nous rendre visite à la boutique les mercredis, vendredis et samedis de 10h à 18h, ou bien nous contacter par téléphone au 04.73.52.03.53 et par courriel sur [ressourcerie.des.combrailles@gmail.com](mailto:ressourcerie.des.combrailles@gmail.com)



Route de Roche d'Agoux  
63330 Saint Maurice Près Pionsat

Tél.: 04.73.52.03.53

Ouvertures au public  
mercredi, vendredi et samedi 10h-18h00

[www.ressourcerielaremise.fr](http://www.ressourcerielaremise.fr)

[www.facebook.com/ressourceriedesCombrailles](http://www.facebook.com/ressourceriedesCombrailles)

## Nouveaux arrivants

### LE VERNADEL

- Eva MAITRAT
- Brigitte LARDEUR

### LA CROIZETTE

- Laurence COUTIERE SAPHAR et Didier SAPHAR
  - | Sand
  - | Indy

### LE TEILHOT

- Fadila BENSAÏLI et Grégory WERBROUCK
  - | Meilyne BLANC
  - | Inès BLANC
  - | Lucas WERBROUCK

### LA SAUVOLLE

- Charles DESPREZ et Claire BOTTESI

### JOUHET

- Catherine PARAGEAU et Franck PATTINGRE
  - | Axelle
  - | Lucas
  - | Coline
  - | Tessa

### MOULIN DES CHAUTEIX

- Alexandra LOPES
- | Johan TIRADO
- | Léo TIRADO

### SOUS LE BOIS

- Aurélie et Laura MASSON

### LE BOURG

- Elisabeth DEBUS
- Vincent BAILLON
- Catherine BALLERET
- Maryvonne SIMON
- Jean François CONVERS
- Andréa MARTIN et Paul Alexis PERRICHON

### PUY LODINET

- Manon COLAS et Nicolas DUVAL
- Laurence BOUYER

### ROUTE DES FADES

- Corinne CHEVRIER et Guy BOS

### GANDICHOUX

- Corinne et Gérard COLETTE
- | Ange

### LE SUCHET

- Alexandra SALIN et Yann TOURNELLE

Nous souhaitons à tous la bienvenue à St-Priest-des-Champs et vous invitons à venir nous rencontrer.  
Nous nous excusons par avance si certains ont été oubliés.

# État civil

Cette liste est mise à jour en fonction des actes d'état civil de Saint-Priest-des-Champs et de ceux qui nous sont communiqués par les communes ou les familles.

Aussi, nous vous demandons d'excuser par avance, tout oubli qui serait indépendant de notre volonté.

## NAISSANCES 2022

Nom	Parents	Commune	Date de naissance
Montel Enzo	Montel Nicolas Tournon Mélissa	Les Chaussades	12/06/2022
Chapotat Berger Louis	Chapotat Philippe Berger Muriel	Beauffessoux le petit	08/07/2022
Bentin Noémie	Bentin Olivier et Aminata	Le Bourg	13/08/2022
Beaumont Ducourtial Léonie	Beaumont Dorian Ducourtial Carole	Le Bourg	23/08/2022
Imbert Séléna	Imbert John Bascobert Chloé	La croix du Chuchet	07/09/2022
Archinard Nassim Askri	Gazonnaud Karim Archinard Mélissa	Le Bourg	23/10/2022

## DÉCÈS FIN 2021-2022

Nom	Nom de naissance	Commune	Date de décès
Lamadon Henri	-	Bargeon	27/12/2021
Grange Jeannine	Arbitre	La Carte	19/01/2022
Demoulin Raymonde dite Marie	Ribière	Gransaigne	13/04/2022
Trocellier Marcel	-	Route des Fades	17/06/2022
Chassagnette Joséphine	Molle	L'Ebaupin	12/11/2022
Chebance Jean Louis	-	La Ruderre	21/11/2022
Chefdeville Marie	Lasciouve	Pont du Bouchet	25/11/2022
Gouyon André	-	La Chaumette	30/11/2022
Faure Jeannine	-	Chamalières	05/12/2022
Demoulin Fernand	-	Visignol	08/12/2022

## MARIAGES-PACS 2022

Nom	Lieu d'habitation	Type de célébration	Date
Bagnaud Mélinda et Hendrix Nick	Courtine	Mariage	14/03/2022
Andrieux Elisabeth et Fouris Serge	La Ruderre	Mariage	21/05/2022
Gosselin Tristan et Tournier Cécile	Lamazière	Mariage	01/07/2022
Ailloud Laurent et Mahe Séverine	Les Chaussades	Mariage	16/07/2022
De Jong Gérald et Lorcery Frédérique	Le Cluzel	Mariage	03/09/2022

# ANNUAIRE PROFESSIONNEL

## SERVICES

### Mairie :

Le Bourg - 63640 Saint-Priest-des-Champs

- Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et de 13h - 17h30
- Le Samedi : 9h - 12h

Tél : 04 73 52 51 45 / 09 70 06 45 76 (fax)

Mail : mairie.priest.champs@wanadoo.fr

Site : www.saint-priest-des-champs.fr

■ Mairie de Saint-Priest-des-Champs

### Bibliothèque :

1<sup>er</sup> étage de la mairie • 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 16h30 à 18h

### École primaire publique :

Le Bourg // 04 73 52 50 64

ecole.st-priest-des-champs.63@ac-clermont.fr

### Agence postale : à la Mairie

- Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h - 16h
- Le samedi : 9h - 11h

### Communauté de Communes du Pays de Saint Éloy :

04 73 52 72 72

Rue du Puits St Joseph 63700 Saint-Eloy-les-Mines

accueil@paysdesainteloy.fr

www.paysdesainteloy.fr

### Antenne de Saint Gervais d'Auvergne

(CIAS et Maintien à domicile) : 04 73 85 84 58

Halle Coeur de Combrailles 63390 Saint Gervais d'Auvergne



## SANTÉ - BIEN-ÊTRE

### Médecin acupuncteur

Bernard CLEMENT • Route des Fades • 04 73 86 42 07

### Cabinet d'infirmières

Le Bourg • 07 87 08 91 19

- Séverine BERAUD
- Aurélie LIOMY
- Virginie COHADE
- Virginie BENEDETTO

### Ostéopathe

Stéphane BALY • Le bourg • 06 10 84 13 23

### Esthétique

Laura FONTENIL • Le Bourg et à domicile • Lundi, Mercredi et Vendredi au salon Coiff'too à Domicile Mardi et Jeudi • 07 62 96 91 08

### Praticienne énergétique Chinoise

Laurence LUCAS • Le bourg • 06 41 55 75 43

### Naturopathe Aromatologue

Delphine DEBERNE • Le Bourg • 06 36 08 38 25

### Transports médicalisés

Taxi Séverine 63 - Séverine GRANDSAIGNE • Le Bourg

- 04 73 85 84 29

## NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmes : 17

## DÉCHETS

### Point propre : Lieu dit le Giraudet

Lamazière : Biflux Papier-Plastique

Stade : Conteneur à Verres

### Collecte des ordures ménagères :

Mardi (1<sup>ère</sup> moitié des villages)

Jeudi (le Bourg et 2<sup>nde</sup> moitié des villages)

### Déchèterie de Saint-Gervais : 04.73.85.89.49

- Le lundi : 9 h-12 h et 14 h-18 h
- Du mardi au vendredi : 14 h-18 h
- Le samedi : 9 h-12 h et 14 h-17 h

Même si nous nous sommes attachés à valoriser de la façon la plus exhaustive possible les professionnels de la commune de Saint-Priest-des-Champs, nous souhaitons nous excuser, par avance, si un acteur a été oublié.

# SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS 2022

## ACTIVITÉS

### AéroClub des Combrailles

DUPOUY Guy • Route des Ancizes • 04 73 86 84 52

## MÉCANIQUE

### Mécanique Avicole et Agricole

S.E.M.A.A.C • Raymond SERVIÈRES • Bladeix •  
04 73 52 51 17

## TOURISME

### Chambres d'hôtes / Table d'hôtes

- « Quatres Mains » - VERLEY Jim - Couladaise chambresquatremains@gmail.com
- « Alavala » - Bertrand KRUMM - Maison et tables d'hôtes - Laval
- « À l'orée du parc » - Nathalie ESPAIGNET - Gandichoux - aloreeduparc@free.fr
- « La Maison Bourgeoise » - BARLEY Pamela - Ragheade - p.barley99@gmail.com 0665246382
- « La Belle Âme » - FREI Caroline - Chez Saby - 04 73 52 11 35
- « Le Puits dans la Cour » - SAGIS Marc et Gertrude - Les Barsses - contact@lepuitsdanslacour.fr - 04 73 52 45 82
- « Gite de la Cascade » - SCHOEMAKERS Rudolf - Le bourg 3info@gitesdelacascade.com - 07 73 98 73 97
- « Gite le Nid de Courtine » - Courtine - 06 66 98 98 49

## BÂTIMENTS

### Maçonnerie et carrelage

SAS Maignol Roussel • Florian ROUSSEL • La Barge  
06 66 50 85 35

### Charpente et couverture - Ossature bois

- Alexandre RODRIGUEZ • Buffevent • 06 59 31 49 30

### Électricité, plomberie et menuiserie

- Combraille Avenir • Jouhet et le Bourg  
Cédric BERGER • 06 68 62 37 22  
& Jérôme GOMOT • 06 68 43 02 11

### Électricité générale

- Gérald DE JONG • 06 49 79 92 72

### Plâtrerie, peinture et vitrerie

Christophe TAYTARD • La Geneste • 06 99 45 50 49

### Second œuvre et finition du bâtiment

« SAS Idée Renov » Tidiane SARR • 04 63 79 49 84

## ARTISANAT D'ART ET PRODUITS LOCAUX

### Sculpture/Peinture

Marion LAMY • La George • 06 80 27 62 76  
marionlamy.com • marionlamy@orange.fr

### Fromages de chèvre, charcuterie caprine et produits laitiers

- « La Ferme du Crest » • Céline PIRARD • Le Crest • 09 64 42 19 39
- « La Chèvre aux champs » • Mme VACHER • La Chomette • 07 64 40 97 05

### Élement Bois - Bois tourné

Philippe LEGUBE • Route des Fades • 06 50 85 81 81  
« C'est souvent la pièce de bois qui décide de son devenir. J'aime être à son écoute et lui rendre hommage » •

Visite de l'atelier sur rendez-vous • philippe.legube@wanadoo.fr

### Fabrication d'instruments de musique

« Les mains qui sonnent » Mickaël CHAPUT • L'ébaupin • lesmainsquisonnent@gmx.fr • www.lesmainsquisonnent.fr

### Maraîchage

« Ferme de la terre verte » • Cecile TOURNIER • Lamazières • 06 59 35 24 12

### Emailleur sur lave

Corinne CHEVRIER • route des Fades • ouverture au printemps 2023

## COMMERCES ET SERVICES

### Boulangerie

« La Cascade de Pains » • Gaétan BROCHARD et Mélanie GAILLARD • Le Bourg • 09 87 03 86 27

### Boucherie

Clément DENIS • Le Bourg • 04 73 52 52 29

### Épicerie

Claudine PERCHER • Le Bourg • 04 73 52 50 11

### Vente de boissons

« Cave de Saint Priest » Pascal DESARMENIEN • Le Bourg • 04 73 52 29 45

### Bar-Restaurant - Tabac - Journaux

« Les Tilleuls » Françoise LACOUR • Le Bourg • 04 73 52 50 56

### Salon de coiffure «Coiff' Too»

Annick FONTENIL • Le Bourg • 04 73 52 53 61

### Fioul et Combustibles

Serge PINTO MENDES • Le Bourg • 04 73 52 52 54

### Paysagiste et entretien espaces verts

Nicolas PINTO MENDES • Le Bourg • 06 30 81 02 17

### Travaux Agricoles

Christophe GRENNAT • Visignol • 06 65 58 47 96

### Ressourcerie « La Remise »

Boutique solidaire/ Zéro Déchets

- Saint-Maurice-près-Pionsat : 04 73 52 03 53

### Octaweb

Julien LECLERCQ • Développeur Web • Le Giraudet • www.octaweb.fr • julienleclercq@octaweb.fr

### Conseil immobilier / déco d'intérieur

Aurélie GOMOT • Immobilier : 06 64 49 57 91 •

Décoration d'intérieur : 06 95 92 74 89

### Entreprise Multiservices

Duval Multiservices • Nicolas DUVAL • Puy Laudinet • 06 17 09 11 58

# Festivités 2023

## Janvier

- Dimanche 8** Concours de belote du Comité des Fêtes  
**Samedi 14** Vœux de Monsieur le Maire  
**Samedi 28** Bal des Jeunes

## Juillet

- Dimanche 23** Bal Club des aînés  
**Mercredi 8** 1<sup>er</sup> marché d'été

## Février

- Samedi 4** Choucroute de la JSSP  
**Dimanche 12** Concours de belote du Club des Aînés  
**Samedi 25** Loto des parents d'élèves (APE)  
**Dimanche 26** Thé dansant du 3<sup>e</sup> Âge

## Août

- Samedi 5** Fête de l'amitié

## Septembre

- Dimanche 16 du 30 sept. au 1<sup>er</sup> octobre** 30 ans les Crouzadous  
Fête du Cidre par le Comité des fêtes

## Avril

- Dimanche 2** Thé dansant des Crouzadous  
**Samedi 8** Bal des Jeunes  
**Samedi 8** Chasse aux œufs des parents d'élèves (APE)  
**Samedi 22** Repas à thème Comité des Fêtes  
**Dimanche 30** Randonnée gourmande Club des Jeunes

## Octobre

- 1<sup>er</sup> octobre** Fête du cidre  
**Vendredi 6** Don du sang  
**Dimanche 29** Thé dansant des Crouzadous

## Mai

- Samedi 6** Repas des Aînés

## Novembre

- vendredi 10** Bal Club des jeunes  
**Samedi 18** Théâtre (Comité d'Organisation de la Foire)  
**Dimanche 26** Thé dansant Club des Aînés

## Juin

- Samedi 3** Concours de pétanque  
**Vendredi 9** Bal des Jeunes  
**10 & 11** Fête Patronale  
**Vendredi 30** Kermesse APE / École

## Décembre

- du 1 au 3** Bourse aux vêtements APE  
**du 15 au 16** Arbre de Noël de la Commune  
**Dimanche 31** Réveillon des Crouzadous